

VILLE DE MONTBELIARD
DEPARTEMENT DU DOUBS
ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 6 octobre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le six octobre à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni à Pays de Montbéliard Agglomération, avenue des Alliés, dans la salle du Conseil de la Communauté d'Agglomération, sous la présidence de Madame Marie-Noëlle BIGUINET, Maire.

La convocation a été adressée aux Conseillers Municipaux et affichée le 26 septembre 2025.

Etaient présents :

M. Alexandre GAUTHIER, Mme Christine SCHMITT, M. Philippe DUVERNOY, Mme Annie VITALI, M. Philippe TISSOT, Mme Léopoldine ROUDET, M. Christophe FROPPIER, Mme Ghénia BENSAOU, M. Eddie STAMPONE, Adjoint
Mme Evelyne PERRIOT, M. Frédéric ZUSATZ, Mme Gisèle CUCHET, M. Rémi PLUCHE, M. Olivier TRAVERSIER, M. Gilles MAILLARD, M. Karim DJILALI, Mme Nora ZARLENGA, M. Olivier GOUSSET, Mme Priscilla BORGERHOFF, Mme Marie-Rose GALMES, Mme Brigitte JACQUEMIN, M. Eric LANÇON, M. Alain PONCET, Mme Myriam CHIAPPA KIGER, Mme Sidonie MARCHAL, M. Eric MARCOT, Conseillers Municipaux

Etaient excusés :

M. François CAYOT avec pouvoir à Mme Gisèle CUCHET
Mme Hélène MAITRE-HENRIET avec pouvoir à M. Karim DJILALI
Mme Sophie GUILLAUME avec pouvoir à M. Christophe FROPPIER
M. Rémy RABILLON avec pouvoir à M. Gilles MAILLARD
M. Bernard LACHAMBRE avec pouvoir à M. Alain PONCET
M. Gilles BORNOT avec pouvoir à M. Eric MARCOT

Etaient absents :

M. Patrick TAUSENDFREUND
M. Mehdi MONNIER

Secrétaire de séance : Mme Priscilla BORGEROFF

OBJET

**DELEGATION DE SERVICE PUBLIC – RAPPORT D'ACTIVITE - ANNEE 2024 –
CHAUFFAGE URBAIN - DALKIA**

Cette délibération a été affichée le : 8 octobre 2025

**DELEGATION DE SERVICE PUBLIC – RAPPORT D'ACTIVITE - ANNEE 2024 –
CHAUFFAGE URBAIN - DALKIA**

Monsieur Rémi PLUCHE expose :

En application du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal doit prendre acte de la communication des rapports d'activité des Délégations de Services Publics pour l'année écoulée.

En ce qui concerne le chauffage urbain, dont l'exploitation a été déléguée à DALKIA, le traité de concession a été signé le 11 juillet 2023 et prend effet au 1^{er} août 2023 pour une durée de 25 ans. Ce rapport d'activité porte sur l'année 2024 (du 01/01 au 31/12).

1 – PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DU NOUVEAU CONTRAT

Quelques éléments forts de cette nouvelle concession :

Durée	25 ans
Travaux	- Intégrer dans la DSP et rénover le tronçon d'alimentation de l'UVE vers la chaufferie - Développer le réseau (Secteurs Mont-Bart-Blancheries puis Mont-Christ) - Construction d'une chaufferie bois - Individualisation des comptages - Renouvellement de tronçons du réseau
Objectif	Atteindre une mixité d'ENR supérieure à 95% après 2029
Entité juridique	Société dédiée MONTBELIARD ENERGIES

2 – DONNÉES TECHNIQUES

2.1 L'ANNÉE 2024 EN QUELQUES CHIFFRES ET LES FAITS MARQUANTS

Longueur du réseau	11 km
Nombre de sous-stations	59
Puissance souscrite	38 431 kW
Vente de chaleur	45 058 MWh

- L'année 2024 a vu la société MONTBELIARD ENERGIES débiter les grands travaux d'investissement prévus au contrat (chapitre 2.2).
- Au cours de l'année 2024, MONTBELIARD ENERGIES a démarré la commercialisation du réseau auprès des futurs potentiels abonnés sur le tracé des extensions prévisionnelles.
- Au cours de l'année 2024, la restructuration de l'usine d'incinération n'a pas permis de bénéficier de la chaleur issue de l'incinération des ordures ménagères. L'énergie a donc principalement été produite à partir du gaz.

2.2 LES TRAVAUX

Les travaux de 1^{er} établissement ont démarré en 2024 :

- Le renouvellement de la liaison UVE-Chaufferie 2024
- L'adaptation de la chaufferie pour enlever la chaleur de l'UVE 2024
- La démolition d'une partie de la chaufferie historique 2024
- Le désamiantage de la chaufferie historique 2024
- Le démarrage du chantier de construction de la chaufferie biomasse 2024-2025
- Le démarrage de la phase 1 des travaux d'extension (Mont-Bart) 2024-2025

Les travaux de **Gros Entretien Renouvellement** (GER) s'élèvent à 110 747 € sur la période et concernent principalement :

- Le remplacement d'une pompe réseau,
- L'achat et le stockage sur site de 2 pompes réseau de secours,
- La recherche et la réparation de fuites,
- La réparation de dalles de caniveau d'un tronçon (Mozart)

2.3 L'EXPLOITATION TECHNIQUE

	DJU [°C]	Vente chaleur [MWh]	Ratio [MWh/DJU]	Rendement [%]
2024	2 438	45 058	18,5	84,7
2023	2 280	46 490	20,4	86,2
2022	2 366	49 517	20,9	88,9
2021	2 894	59 841	20,7	88,4
2020	2 430	52 993	21,8	91,9
2019	2 614	60 682	23,2	92,9
2018	2 595	54 432	20,9	89,0
2017	2 695	53 980	20,0	92,4

	Répartition des énergies entrantes (%)			
	UIOM	Gaz	Fioul	Cogénération
2024	28	43	0	30
2023	67	11	0	22
2022	65	12	2	21
2021	72	13	0	15
2020	65	7	0	28
2019	61	14	0	25
2018	54	26	0	20
2017	69	17	4	10

L'année 2024 aura été marquée par les travaux de restructuration de l'usine d'incinération. Durant cette période, l'installation n'aura délivré que très peu de chaleur, la chaufferie ayant massivement recours au gaz.

Le rendement baisse légèrement par rapport à 2023, ce qui peut être expliqué par la baisse de fourniture de chaleur de l'usine d'incinération et l'utilisation de gaz, au rendement plus faible.

2.4 BILAN ENVIRONNEMENTAL

	Emissions (tonnes)		
	CO2	SOx	NOx
2024	4 611	0,1	4,9
2023	1 384	0.06	

L'ensemble des rejets polluants a augmenté par le recours important au gaz.

3 – BILAN FINANCIER

Le bilan financier est établi sur la période 2024.

3.1 LES PRODUITS DE LA CONCESSION

Ils correspondent aux ventes R1 et R2 qui s'élèvent à 4 026 555 €.
Ces ventes sont en retrait par rapport à 2023 (-10,5%). A niveau constant de volume de chaleur vendue, cela est principalement dû à la neutralisation des recettes R24 et R25 sur l'ensemble de l'année 2024.

3.2 LES CHARGES D'EXPLOITATION

Elles se chiffrent à 3 778 358 €.

Charges P1

Les charges P1 (2 860 k€) reprennent les débours du concessionnaire en matière d'achat d'énergie : gaz, chaleur produite par l'UIOM et cogénération.
Cette dépense est légèrement supérieure à celle de 2023 (+2,5 %), de par l'augmentation des volumes d'achats gaz.

Charges P2

Les charges P2 (807 k€) correspondent aux dépenses d'entretien courant (personnel, véhicules, outillage, ...) et aux autres charges (assurances, taxes, redevances...).

Cet élément est en forte baisse par rapport à 2023 (-20,8 %), essentiellement grâce à la baisse des dépenses en électricité (-155 k€) et en eau (-40 k€).

Charges P3

Les dépenses (110 k€) indiquées dans le compte de résultats sont celles correspondant au compte Gros Entretien Renouvellement, dépenses décrites dans le chapitre 2.2.

3.3 LES CHARGES CALCULÉES ET CHARGES FINANCIÈRES

Les travaux n'ayant démarré qu'au courant de l'année 2024 et les installations non mises en service, aucun amortissement n'a été engagé.

Les recettes R24/R25 perçues en 2024 ont été comptabilisées puis neutralisées via un Produits Constatés d'Avance (PCA), en attendant la mise en service des équipements concernés. On retrouve d'ailleurs le montant des recettes R24/R25 perçues et neutralisées à hauteur de 1 051 167€ (page 65).

3.4 LE RÉSULTAT NET

Il résulte de l'ensemble de ces postes un résultat net :

- positif avant impôt s'élevant à près de 25 k€,
- négatif après impôt à -231 k€.

4 – LA TARIFICATION ET LE COÛT MOYEN DE LA CHALEUR

Au niveau de la tarification, elle est toujours constituée des 2 termes R1 et R2 représentant :

- Les prix unitaires des consommations d'énergie (€ HT/MWh) – R1
- Les prix unitaires de l'abonnement (€ HT/kW) – R2

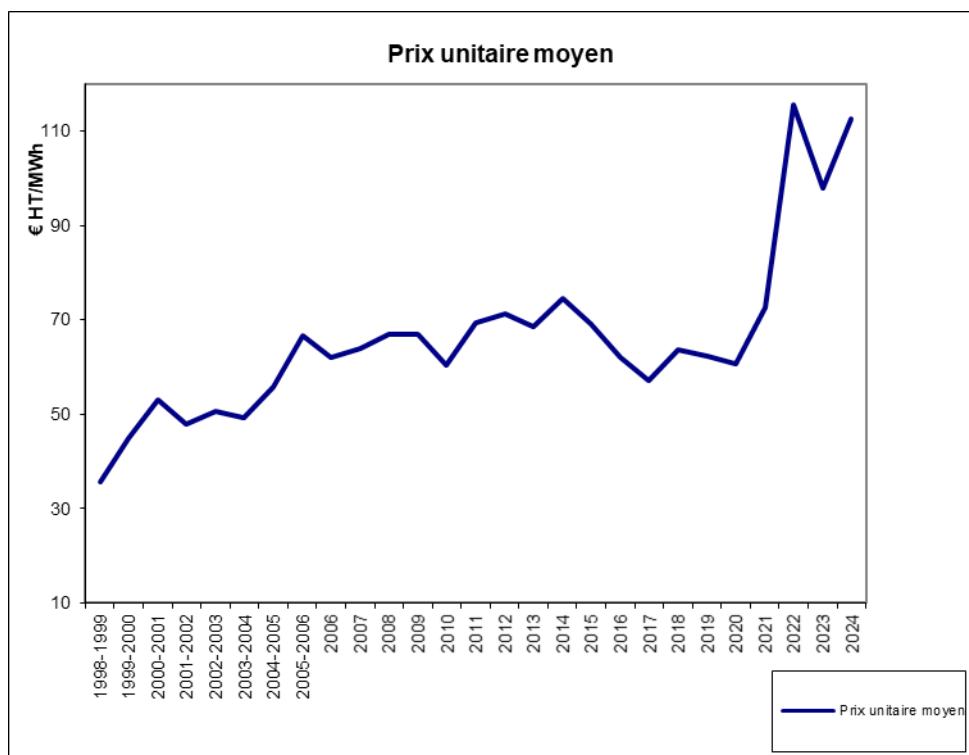
Les différentes phases de tarification correspondent aux phases de travaux et à la mixité énergétique disponible, pour l'élément R1.

L'élément R2 est constant au long de la DSP.

Le réseau de chaleur de Montbéliard bénéficie d'une TVA réduite à 5,5% sur l'ensemble des composantes du prix R1 et R2 dans la mesure où il est majoritairement alimenté par une énergie renouvelable. La mixité dégradée de l'année 2024 s'expliquant par une intervention ponctuelle, cet avantage tarifaire ne sera pas remis en cause.

Le coût moyen de vente de la chaleur, calculé à partir des recettes R1 et R2 divisé par les consommations annuelles, s'élève, pour l'année 2024, à 112,69 € HT/MWh, soit 118,90 € TTC/MWh.

Il a fortement augmenté par rapport à 2023 (+13 %) à cause du passage tarifaire de la phase 1 à la phase 2 (travaux UVE diminuant fortement la fourniture de chaleur, recours au gaz).



5 – PERSPECTIVES

L'année 2025 verra se poursuivre les travaux d'investissement et la première phase des extensions devrait être mise en service pour la saison de chauffe 2025/2026.

En fin d'année, le retour de la fourniture de chaleur de l'UVE et la mise en service de la chaufferie biomasse devraient entraîner, dès octobre, une baisse significative de la tarification.

Pour l'année 2024 (cf. annexe 2) :

Compte rendu technique :	
•	Remplacement de vitre de caisson sur planimètres :
○	S22 : PI 63/20
○	S28 : PI 46
○	S31 : PI 03/36/41
Compte d'exploitation :	
Chiffre d'affaires et produits d'exploitation :	
98 781,00 €	
Charges d'exploitation et charges financières :	
130 574,00 €	
Dont RODP : 72 992,22 €	
Bénéfices ou pertes :	
-31 793,00 €	

Après avis de la commission compétente et après avis de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) réunie le 29 septembre 2025, le Conseil Municipal prend acte de ce rapport d'activité.

Décision du Conseil Municipal
- Le Conseil Municipal a pris acte -
Ont signé au registre les membres présents
Le Maire,



Marie-Noëlle BIGUINET

Déposée en Sous-Préfecture le : 8 octobre 2025

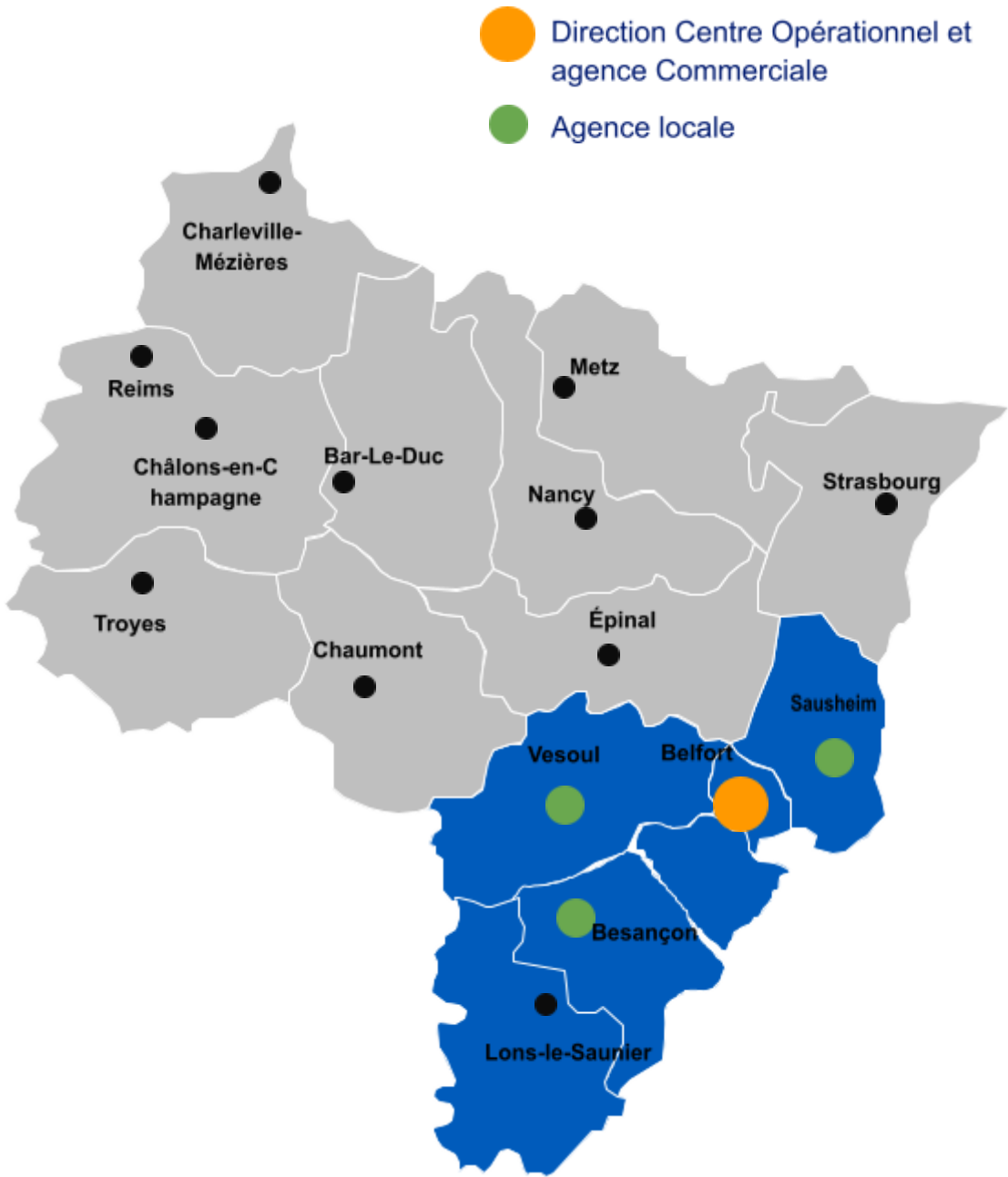
Montbéliard énergies

COMPTE-RENDU ANNUEL 2024



Photo architecturale de la future chaufferie biomasse - Propriété intellectuelle Beluga Studio





Message du directeur régional, Benoît DUJARDIN

“L'année 2024 a souligné avec force la nécessité d'une accélération de la transition énergétique en France. Face à une consommation énergétique toujours largement dépendante des énergies fossiles, particulièrement dans le secteur de la production de chaleur, l'impératif de réduction des émissions de gaz à effet de serre n'a jamais été aussi crucial .

Dans ce contexte, les réseaux de chaleur urbains s'affirment comme des piliers essentiels, porteurs d'une solution durable et performante pour décarboner notre approvisionnement en chaleur, renforcer notre indépendance énergétique et dynamiser nos territoires.

Le réseau de chaleur est au cœur de cette transformation. Fort de son engagement en faveur des énergies renouvelables, il vous offre une alternative concrète et efficace pour réduire votre empreinte carbone, tout en bénéficiant d'une source de chaleur fiable et maîtrisée.

Au-delà des enjeux environnementaux, nous sommes conscients de l'importance d'une gestion optimisée de votre budget énergétique. C'est pourquoi nous nous engageons à vous accompagner vers une consommation plus sobre et plus responsable. Votre satisfaction reste notre priorité absolue, et nos équipes mettent tout en œuvre pour vous offrir un service de proximité irréprochable.

Le compte-rendu annuel que vous vous apprêtez à découvrir témoigne de notre engagement constant et de nos progrès sur la voie de la neutralité carbone. Ensemble, construisons un avenir énergétique plus durable et responsable.”

Très cordialement,
Benoît DUJARDIN
Directeur Régional
Dalkia EST



Ce rapport est construit de manière à offrir trois modes de lecture.

Ces trois modes ne sont pas indépendants, ils se complètent avec une communication pyramidale selon le niveau d'informations recherché par le lecteur et le temps consacré à cette lecture.

- **Un mode de lecture rapide** avec la fiche synthétique du réseau reprend l'ensemble des données clés du réseau de chaleur. Il permet d'avoir en quelques pages et quelques minutes une vision globale de la vie du réseau sur la période présentée avec ses grandes caractéristiques.
- **Un mode de lecture développée** avec cinq parties distinctes précise les éléments de la vue synthétique sur :
 - 1- le contexte du réseau
 - 2- son bilan environnemental et énergétique,
 - 3- le détail des activités techniques et opérationnelles,
 - 4- le bilan financier de l'activité
 - 5- l'actualité et la communication du réseau
- **Un mode de lecture détaillée** vise à corroborer avec les données présentées dans la synthèse et le développement pour une analyse qualitative et quantitative. Cette partie associe en outre des annexes, en référence à chacune des 5 parties développées en amont. Ce dernier mode de lecture permet d'asseoir une lecture des plus exhaustive pour les besoins de contrôle de toute autorité.

SOMMAIRE

LA FICHE SYNTHÉTIQUE	7
CHIFFRES CLÉS 2024	8
DONNÉES FINANCIÈRES	11
FAITS MARQUANTS DU RÉSEAU	12
DÉVELOPPEMENT ET AMÉLIORATIONS À VENIR	13
CONTEXTE 2024	14
LE RÉSEAU DE CHALEUR DE MONTBÉLIARD	15
PRÉSENTATION DU CONTRAT	15
PÉRIMÈTRE DE LA CONCESSION	19
PRINCIPAUX ET NOUVEAUX ABONNÉS	20
POINTS DE PRODUCTION CHAUFFERIE PÉRIMÈTRE DSP	22
POINTS DE RÉCUPÉRATION DE CHALEUR USINE D'INCINÉRATION	22
SECOURS DE PRODUCTION CHAUFFERIE	23
POINT DE RÉCUPÉRATION CHALEUR COGÉNÉRATION (Hors périmètre DSP)	23
BILAN ÉNERGÉTIQUE ET ENVIRONNEMENTAL	24
BILAN ÉNERGÉTIQUE DU RÉSEAU DE CHALEUR	25
EQUIPEMENT TECHNIQUE ET MIXITÉ PRÉVISIONNELLE :	25
ARRET ET DEMARRAGE DU CHAUFFAGE :	25
EVOLUTION DJU :	25
ÉNERGIES ET COMBUSTIBLES POUR LE RÉSEAU	27
CONSOMMATION D'ÉNERGIES PRIMAIRES	28
CONSOMMATION GÉNÉRALE D'ÉNERGIES PRIMAIRES :	29
MIXITÉ ÉNERGÉTIQUE DU RÉSEAU	30
BILAN ÉNERGÉTIQUE ET ENVIRONNEMENTAL	31
ECHANGES AVEC LES ADMINISTRATIONS :	31
BILAN CO2 DU RÉSEAU DE CHALEUR :	31
SYNTHÈSE DE LA CONSOMMATION D'EAU D'APPOINT DU RÉSEAU DE CHALEUR :	33
COMPTE RENDU OPÉRATIONNEL ET TECHNIQUE	34
ORGANISATION OPÉRATIONNELLE	35
LA POLITIQUE SÉCURITÉ DE DALKIA	35
DISPONIBILITÉ DU RÉSEAU :	41
TAUX D'APPEL DE PUISSANCE :	41
CONTRÔLES RÉGLEMENTAIRES	42
ENTRETIEN DE VOTRE PATRIMOINE	43
MONTANT DÉPENSÉ AU TITRE DE LA GARANTIE TOTALE SUR LA PÉRIODE :	43

COMPTE-RENDU FINANCIER	45
SITUATION ÉCONOMIQUE	46
RAPPEL DE LA STRUCTURE TARIFAIRE	46
DÉTAIL DES REVENUS	48
ÉVOLUTION DES PRIX R1-R2	49
DÉTAIL DU COMPTE D'EXPLOITATION	50
ANALYSE FINANCIÈRE DE L'EXERCICE 2024	52
1. PRODUITS D'EXPLOITATION	52
2. CHARGES D'EXPLOITATION	52
3. AUTRES PRODUITS ET CHARGES	53
ACTUALITÉS ET POINTS DE COMMUNICATION	55
ACTUALITÉS	56
ESPACE CLIENT	56
SITE WEB : DALKIA.FR	57
ANNEXES	58
L'ENTREPRISE DALKIA	59
PRÉSENTATION DE NOTRE MÉTIER	59
RÉSEAUX DE CHALEUR	60
FORME CONTRACTUELLE D'UNE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC	61
PPR	62
LIASSE FISCALE	64
SYNTHÈSES DES VENTES	68
RÉVISION DE PRIX	68
LISTE DES ABONNÉS	70
DÉTAIL DES REDEVANCES	71

The background of the page is a dark teal color. It features a faint, glowing grid of lines. Overlaid on this grid is a stylized bar chart with several bars of varying heights. A smooth, light teal line graph with circular markers at data points is also visible, curving upwards from the bottom left towards the top right. The title 'LA FICHE SYNTHÉTIQUE' is centered in the middle of the page in a large, white, sans-serif font.

LA FICHE SYNTHÉTIQUE

CHIFFRES CLÉS 2024



11

Km total de réseau



59

Nombre de sous-stations



6 464

Équivalents logements desservis

Hypothèse : via le rapport PS des logements



38 431

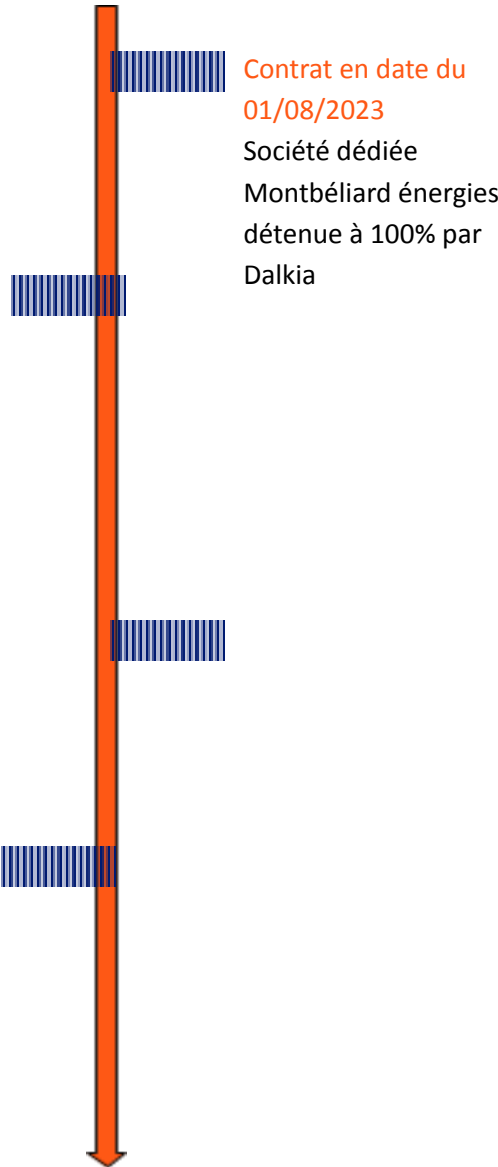
Puissance souscrite totale (kW)



19,7

Puissance Installée (MW)

LA DSP EN QUELQUES CHIFFRES

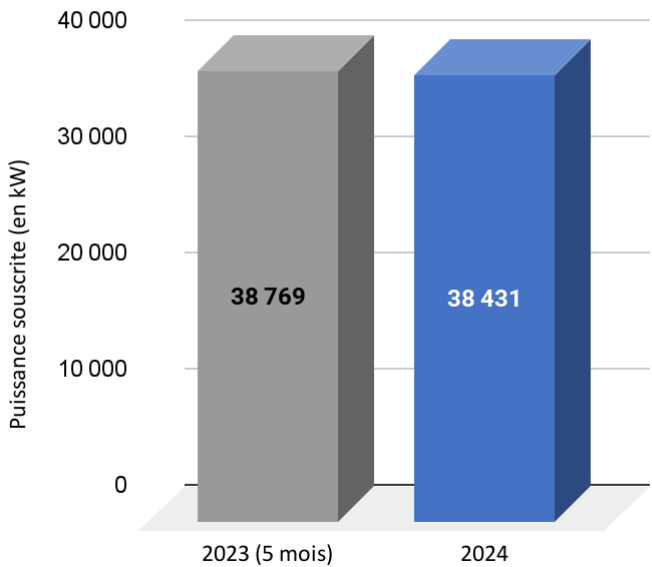


Fiche Synthétique

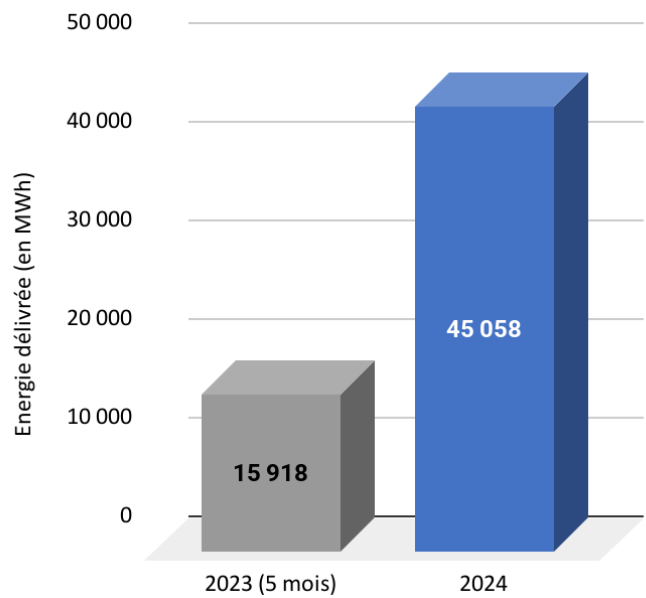
Dans le cadre du nouveau marché, les principaux travaux sont les suivants :

- Remplacement de la liaison UIOM - Chaufferie avec passage en basse température (soldé)
- Installation de deux chaudières bois (6 + 4 MW) : livraison 4MW prévue en juin 2025
- Installation d'un stockage de chaleur de 200 m3 : prévu en 2025.
- Installation de 324 m² de panneaux photovoltaïques sur le nouveau bâtiment (autoconsommation)
- Développement du réseau en 2 phases et création de 29 nouvelles sous-stations : en cours de commercialisation

EVOLUTION DE LA SOUSCRIPTION TOTALE



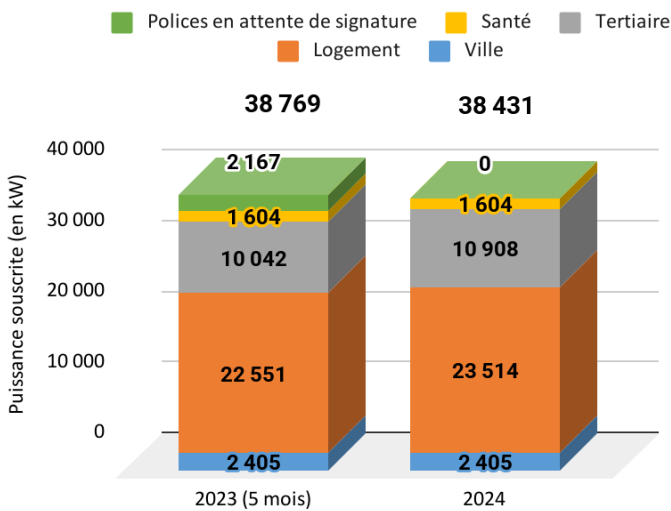
BILAN D'ENERGIE DELIVREE POUR LA PERIODE



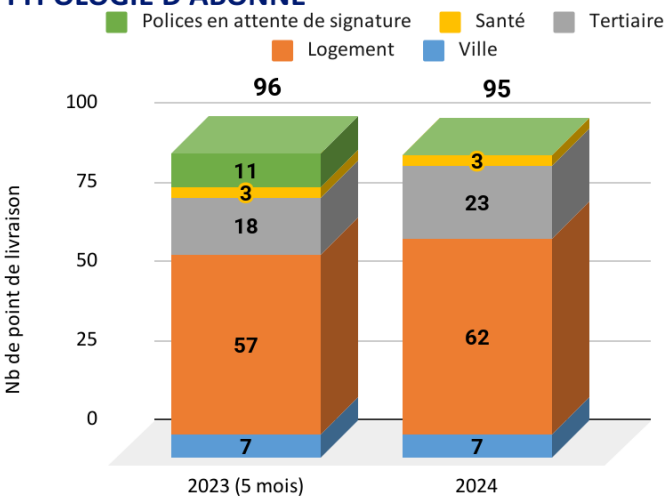
Commentaire : La baisse des puissances souscrites est dûe à la démolition de la sous-station 31 - Bâtiment NEOLIA.

Commentaire : la quantité de chaleur 2024 (12 mois) n’est pas comparable à celle de 2023 qui est relative à la première période de la nouvelle DSP (5 mois de 08-2023 à 12-2023).
A titre indicatif, la chaleur livrée sur l’année 2023, (ancienne + nouvelle DSP) est de 46 491 MWh.

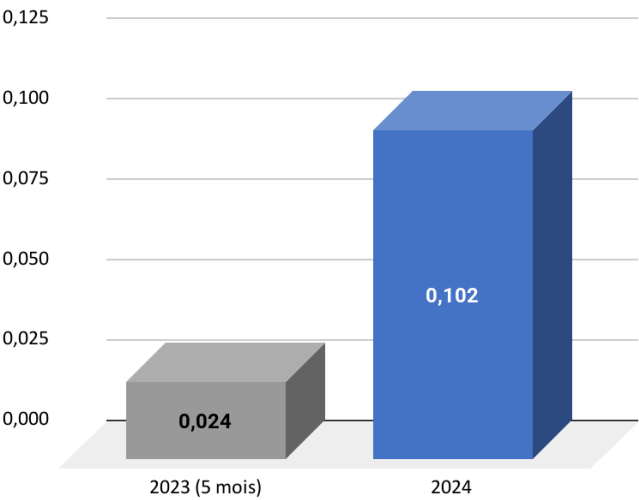
PUISSANCE SOUSCRITE PAR TYPE D'ABONNE



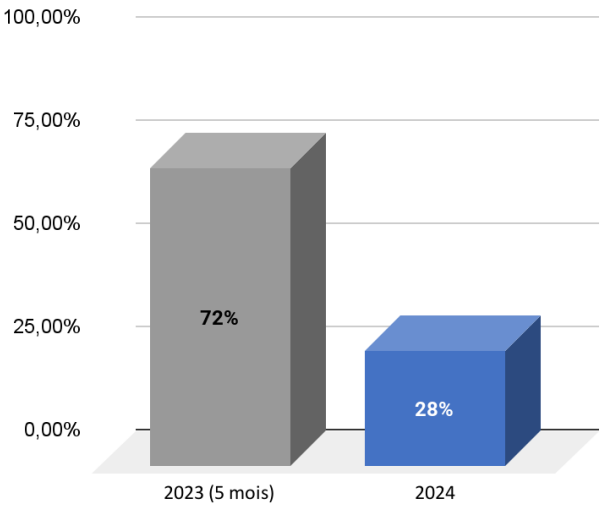
NOMBRE DE POINT DE LIVRAISON PAR TYPOLOGIE D'ABONNE



EVOLUTION CONTENU EN CO2 DU RESEAU
(kg/kWh)

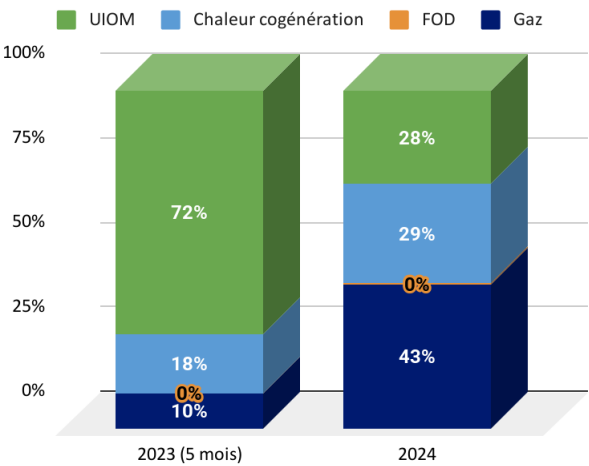


EVOLUTION DU TAUX D'ENR

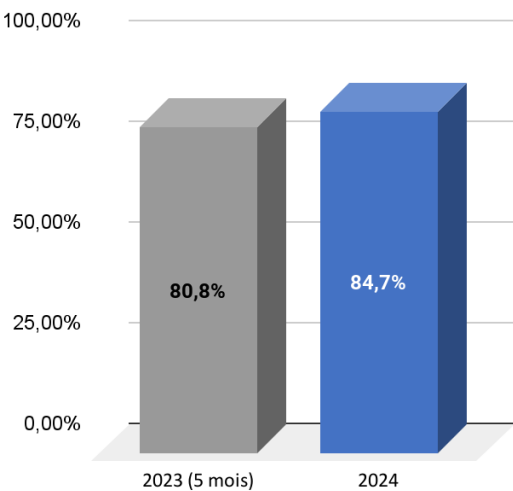


Commentaire : En raison des travaux de de rénovation de l'UIOM, le taux d'ENR en 2024 n'est pas significatif. L'usine s'est arrêtée progressivement à compter du 01/01/2024. Contrairement au prévision de la DSP, le redémarrage partiel de l'UIOM qui était prévu en novembre 2024 n'a pas eu lieu. Aucune chaleur fatale n'a donc pu être récupérée sur les 2 derniers mois de l'année. Du fait de la baisse de la quantité fournie par l'UIOM entre 2023 et 2024, la part gaz plus importante explique l'augmentation du contenu en CO2 du réseau ci-dessus.

MIXITE ENERGETIQUE DU RESEAU PAR
TYPE D'ENERGIE



EVOLUTION RENDEMENT GLOBAL DU
RESEAU



LE RESEAU DE CHALEUR PERMET L'ÉCONOMIE DE :

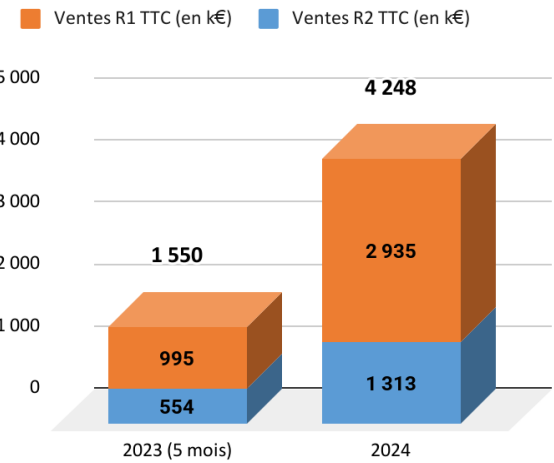


2 980 TONNES
ÉVITÉES

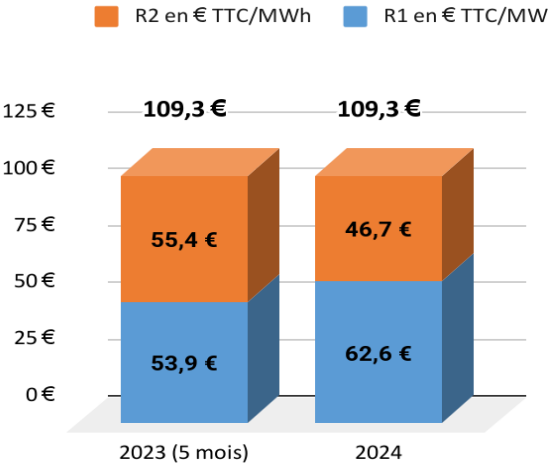
En comparaison d'une chaufferie en fonctionnement 100% gaz. Equivalent de l'émission de CO2 de 1655 voitures (Hypothèses : 120g de CO2/km et 15000 km/voiture/an)

DONNÉES FINANCIÈRES

CHIFFRES D'AFFAIRES R1/R2 TTC en k€



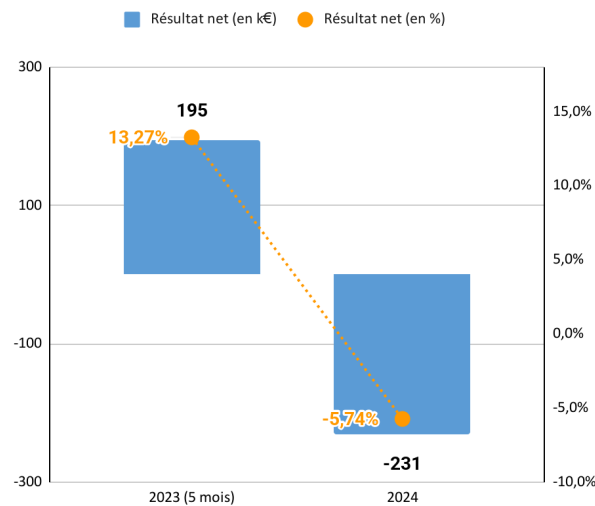
R1 / R2 en € TTC/MWh



Commentaire : Première année complète de facturation en 2024, contre 5 mois en 2023 (Août à Décembre). Le chiffre d'affaires R2 n'intègre pas les ventes R24. En effet, étant donné qu'aucun investissement n'a été mis en service en 2024, les factures de R24 ont été comptablement retraitées sur la période (via un Produits Constatés d'Avance). Les montants facturés sur l'année seront étalés sur la durée du contrat au fur et à mesure de la mise en service des travaux de premier établissement.

Commentaire : Le prix R1 moyen annuel 2024 a augmenté de 16% par rapport à 2023, du fait du passage de la phase tarifaire 1 en 2023 à la phase 2 en 2024 (évolution de la mixité). Le prix R2 moyen annuel (yc R2.4/R2.5) au kW est stable entre 2023 et 2024. Cependant le prix R2 moyen au MWh diminue du fait de l'augmentation des consommations de chaleur comparativement à la puissance souscrite entre les deux périodes.

RESULTATS NETS APRES IMPÔTS



Commentaire : Le résultat cumulé de la DSP depuis le début du contrat en Août 2023 est déficitaire à hauteur de -36 k€, contre un bénéfice attendu de 883 k€ au CEP. Cet écart de -919 k€ s'explique notamment par le résultat R2.4/R2.5 (-222 k€ en cumul), en décalage avec le CEP (+1 003 k€) sur la méthode de prise en compte des ventes et des frais concernant les travaux de premier établissement, comme détaillé dans l'analyse financière. Le résultat est également impacté, négativement sur l'activité R1 par le retard de mise en service de l'UIOM et positivement par les économies sur les frais de gestion et sur les coûts de participation.

FAITS MARQUANTS DU RÉSEAU

VIE DU RÉSEAU

Des réunions ont été organisées avec les abonnés, les futurs abonnés, les conseils syndicaux, les syndic et les bailleurs sociaux. Ces rencontres ont permis à Dalkia de présenter les avancées du développement du réseau, d'échanger sur les différentes phases de travaux et de répondre aux questions.

Un des principaux faits marquants du réseau est lié au retard de démarrage de l'usine d'incinération des déchets dont la chaleur se fait attendre depuis novembre 2024. A fin 2024, la quantité de chaleur récupérée chez VALINEA est nulle, le maintien en température de la liaison entre l'usine et la chaufferie est assuré depuis la chaufferie avec une chaleur gaz et cogénération. Ce retard a un impact sur l'économie de la DSP et sur le taux ENR&R prévisionnel.

Par ailleurs, des travaux importants ont été réalisés ou démarrés en 2024, avec notamment :

- le passage en "basse température" de la liaison UIOM - chaufferie.
- l'adaptation de la chaufferie pour être en capacité d'enlever la chaleur fatale VALINEA dès la mi-novembre 2024 (PV huissier du 18 novembre 2024).
- la démolition du local atelier stockage et du bâtiment qui hébergeait la chaudière 4 et l'ancienne sous-station d'enlèvement de la chaleur fatale.
- le désamiantage de la chaufferie historique.
- le démarrage des travaux de terrassement pour accueillir la nouvelle chaufferie biomasse et la construction de la fosse de stockage biomasse.
- le démarrage des travaux d'extension phase 1.



Une baisse conséquente et globale de la température réseau est à noter le 26/10/2024 entre 7H00 et 20H00, soit près de 13H00. Suite au constat d'un défaut de pilotage de cascade chaudière, la remontée de température n'a pu se faire que progressivement en raison du programme de protection des chaudières.

DÉVELOPPEMENT ET AMÉLIORATIONS À VENIR

Dans le cadre du nouveau marché, Montbéliard énergies s'est engagé à développer le réseau en plusieurs phases - initialement les phases se décomposent comme suit :

- Phase 1 - 2025 - 14 sous-stations
- Phase 2 - 2026 - 15 sous-stations

En 2024, 6 nouveaux abonnés ont signé leur police d'abonnement pour un raccordement à fin 2025.

La commercialisation se poursuit en tenant compte des saisons des assemblées générales, des dates de fin des contrats gaz et du planning d'avancement des travaux.

A fin décembre 2024, ce sont près de 34 études de raccordement qui ont été initiées.



L'immeuble situé 17 rue du Petit Chênois s'est vidé au cours de l'année 2024 en vue d'une démolition à compter de janvier 2025 - cette démolition était initialement prévue pour 2026.

L'immeuble situé du 3 au 13 rue du Petit Chênois sera démoli courant 2025.

Des discussions sont en cours avec STELLANTIS, intéressé par de la chaleur ENR&R dans le cadre de son processus de décarbonation.

Nous constatons globalement un engouement pour le réseau de chaleur qui nous permet d'envisager des perspectives intéressantes de développement futur et ce, tout au long de la vie de la DSP.

A photograph of an industrial facility, likely a power plant or refinery, with a warm, yellowish-orange color cast. The image shows large, complex piping systems, metal walkways with railings, and several large industrial pumps or motors. The scene is dimly lit, with light sources creating highlights on the metal surfaces. The text 'CONTEXTE 2024' is overlaid in the center in a large, white, sans-serif font.

CONTEXTE 2024

LE RÉSEAU DE CHALEUR DE MONTBÉLIARD



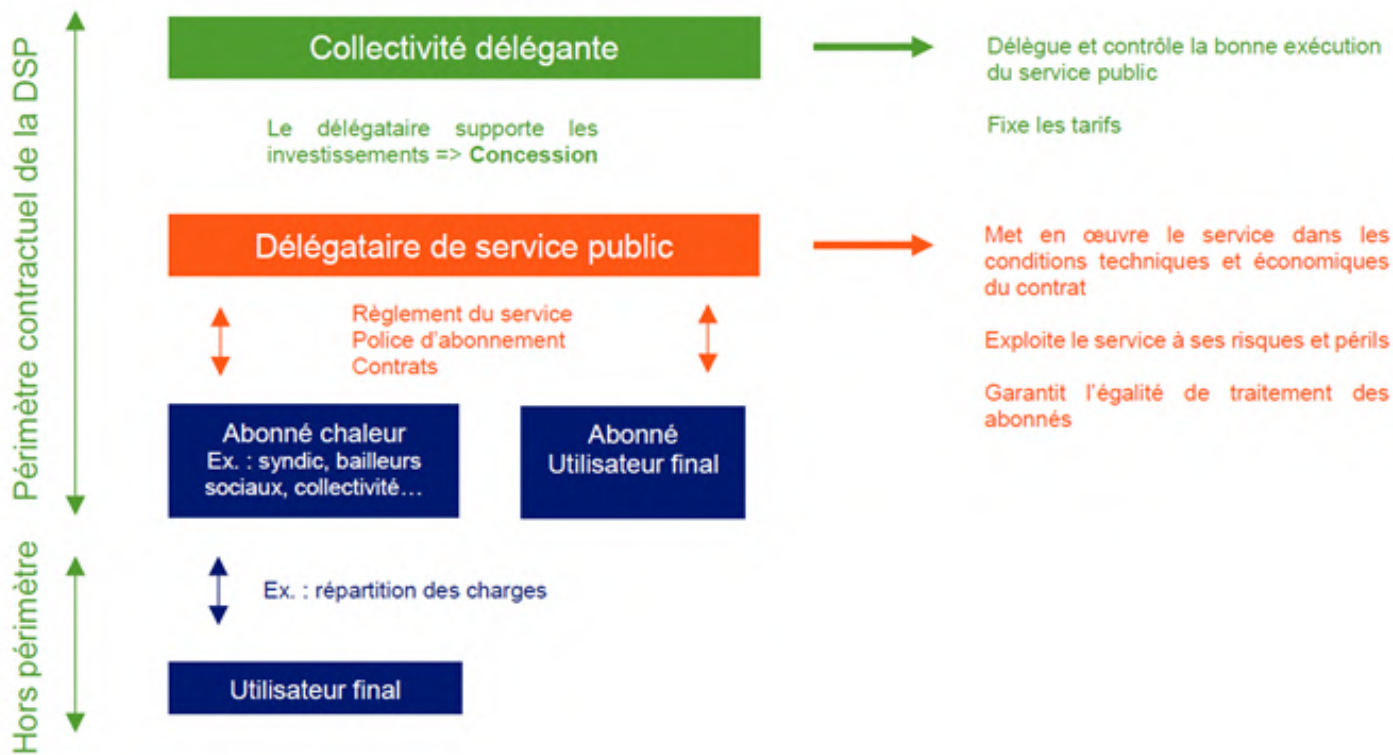
PRÉSENTATION DU CONTRAT

La Ville de Montbéliard a concédé par contrat en date du 16 juin 2023, son service de production, de transport et de distribution de chaleur à la société Dalkia, pour une durée de 25 ans, à partir du 1^{er} août 2023. A ce titre, une société dédiée a été créée : Montbéliard énergies.

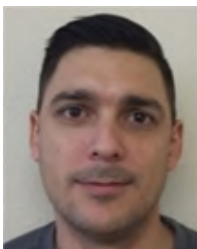
Dans le cadre du nouveau contrat, Montbéliard Énergies s’est engagé à :

● Trouver des solutions visant à compléter l’énergie verte issue de la récupération de l’usine d’incinération,	➡ Installation de 2 chaudières biomasse de 6 + 4 MW, de 324 m² de panneaux photovoltaïques, d’un stockage de chaleur d’une capacité de 200 m3.
● Compenser la baisse des consommations avec un plan de développement robuste,	➡ Raccordement de 29 nouveaux abonnés en 2 phases de développement entre 2024 et 2026.
● Contribuer à l’indépendance énergétique de la Ville et pérenniser un coût de chaleur compétitif,	➡ Utilisation d’énergies renouvelables (biomasse) et de récupération (UVE), locales.

PARTIES PRENANTES



NOTRE ÉQUIPE POUR LA GESTION QUOTIDIENNE DE VOTRE RÉSEAU

	Directrice d'Agence Commerciale : Marie Anne PIERGUIDI marie-anne.pierguidi@dalkia.fr	L'équipe commerciale est garante d'une bonne relation commerciale et assure le suivi contractuel des affaires. Elle travaille quotidiennement avec les équipes d'exploitation et les services annexes afin de répondre au mieux à vos attentes. Elle participe aux réunions d'exploitation afin d'analyser les expressions de besoin, de proposer et conseiller les adaptations contractuelles adéquates. En cas de réclamations, elle apporte également sa participation pour proposer des solutions. L'équipe commerciale est chargée du développement du réseau.
	Chargée d'Affaires : Delphine JULLEROT delphine.jullerot@dalkia.fr	
L'ÉQUIPE EXPLOITATION AFFECTÉE AU RÉSEAU		
	Responsable d'Unité Opérationnelle : Damien LOWIE damien.lowie@dalkia.fr	Monsieur Damien LOWIE est garant de l'organisation des prestations, de la relation client et du management des équipes sous sa responsabilité. Il s'assure de la bonne exécution des prestations contractuelles et est force de proposition dans les actions d'amélioration. Ses principales missions et responsabilités sont : ■ Piloter l'exécution du contrat ■ Etre garant de la relation client dans le respect des conditions contractuelles ■ S'assurer que les prestations réalisées sont en adéquation avec le contrat ■ Qualifier les besoins des clients et associer les services supports dans les analyses ■ Mettre en oeuvre la politique santé sécurité
	Manager Opérationnel : Sylvain MERCET sylvain.mercet@dalkia.fr	Monsieur Sylvain MERCET assure le management de proximité d'une équipe de 8 techniciens intervenant sur le secteur du Pays de Montbéliard Agglomération. Il est le premier interlocuteur sur site et il est garant de l'organisation de la conduite et de la maintenance des installations, il assure au quotidien le bon fonctionnement de son équipe opérationnelle (gestion des stocks, des équipements, astreinte etc...).

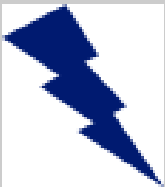
	Technicien Exploitation Chaufferie : Jean-Philippe PERRIGOT jean-philippe.perrigot@dalkia.fr	Doté d'une solide expérience, le technicien référent de la chaufferie conduit les installations au quotidien. Ses qualifications dans le domaine du chauffage et de la biomasse lui permettent d'optimiser le fonctionnement de l'ensemble des installations.
REFERENT SECURITE		
	Attaché QHSE : Christophe HORN christophe.horn@dalkia.fr	Proche des équipes opérationnel, l'attaché QHSE a pour mission : ■ de mettre en oeuvre les politiques de l'entreprise ■ de veiller au respect réglementaire ■ de réaliser des audits de conformité ■ d'assister les exploitants dans leur missions

PRINCIPAUX ET NOUVEAUX ABONNÉS



59

Nombre de sous-stations

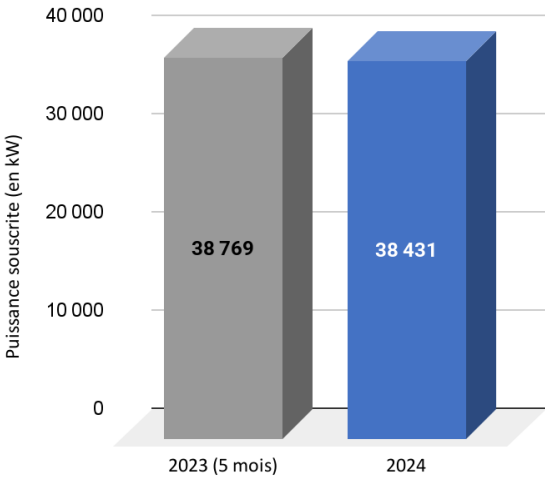


38 431

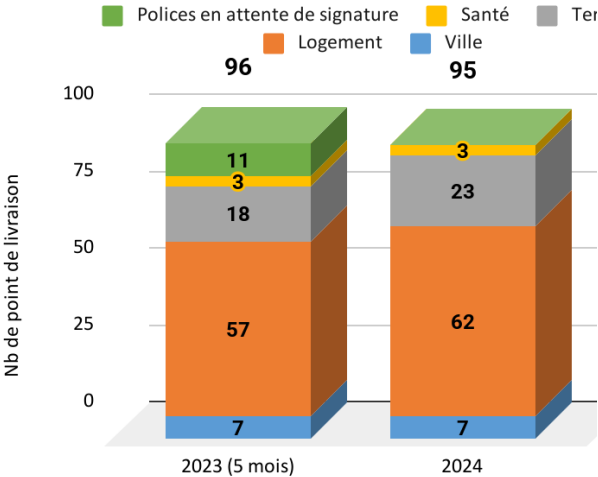
Puissance souscrite totale (kW)

Pour rappel, un nouveau réseau de 330 ml entre la rue du Petit Chênois et la rue Beuze aux loups a été créée en 2024 en vue du raccordement d’une nouvelle sous-station dans un immeuble collectif.

EVOLUTION DE LA SOUSCRIPTION TOTALE



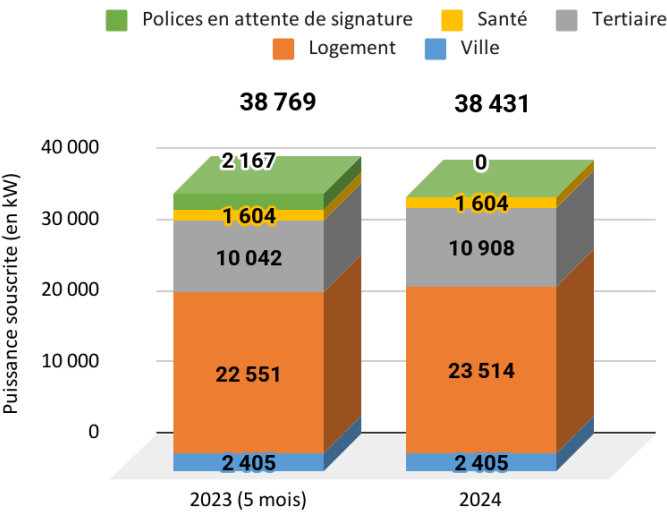
NOMBRE DE POINT DE LIVRAISON PAR TYPOLOGIE D'ABONNE



Contexte

Commentaire : La baisse des puissances souscrites est dûe à la démolition de la sous-station 31 - Bâtiment NEOLIA. La puissance souscrite prévue au CEP était de 38 769 kW.

PUISSANCE SOUSCRITE PAR TYPE D'ABONNE



Commentaire : La part des quantités de chaleur vendues au secteur de l’habitat sera augmentée dans les années à venir. En effet, l’aide particulière accordée par l’État à travers les CEE “coups de pouce” vise à favoriser les raccordements des immeubles aux réseaux de chaleur.

Contexte

TOP 10 DES PUISSANCES SOUSCRITES PAR ABONNÉ :

Abonné	Sous station	Puissance actuelle (kW)
LYCÉE GERMAINE TILLION	SST 66 67 68	4 507
PÔLE UNIVERSITAIRE	SST 54	1 443
BATS 24C1-25C1-26C1-27C1 - NEOLIA	SST 20	1 240
BATS 4C6-5C6-8C6 - NEOLIA	SST 12	1 189
BATS 1C4-2C4-3C4 - Multi abonnés	SST 09	1 120
BAT 16/17/18/19/M1 - HABITAT 25	SST 02	977
UIOSS - CPAM	SST 24	947
BATS 1M3-2M3-3M3-4M3 - Multi abonnés	SST 35	906
BATS 1-3-4-6C1 - HABITAT 25	SST 08	827
BATS 20-21M1 - 37C1 - HABITAT 25	SST 03	825

POINTS DE PRODUCTION CHAUFFERIE PÉRIMÈTRE DSP**Chaudière 2 gaz mixte gaz/FOD**BOSCH type UT-L 54 : **9,7 MW****Chaudière 3 gaz mixte gaz/FOD**BOSCH type UT-L 54 : **9,9 MW****POINTS DE RÉCUPÉRATION DE CHALEUR USINE D'INCINÉRATION****Ancien Échangeur Vapeur 1**Echangeur tubulaire **5 MW****Ancien Échangeur Vapeur 2**Echangeur tubulaire **5 MW**

SECOURS DE PRODUCTION CHAUFFERIE

Chaudière 1 gaz mixte gaz/FOD

LFM 20 LARDET : 7,2 MW



POINT DE RÉCUPÉRATION CHALEUR COGÉNÉRATION (Hors périmètre DSP)

COGÉNÉRATION : Caterpillar de 4,5 MW électrique et 4,2 MW récupérable en thermique.





BILAN ÉNERGÉTIQUE ET ENVIRONNEMENTAL

BILAN ÉNERGÉTIQUE DU RÉSEAU DE CHALEUR

EQUIPEMENT TECHNIQUE ET MIXITÉ PRÉVISIONNELLE :

Afin de prévoir les différentes évolutions de chaque outil de production durant les 25 ans de durée de la DSP, 6 phases techniques ont été intégrées au contrat :

Rappel des 6 phases techniques prévisionnelles					mixités théoriques			
	Début	Fin	nombre de mois	Phases techniques et disponibilité des énergies	UIOM	GAZ	BOIS	COGE
Phase 1	01/08/2023	31/12/2023	5	Du démarrage du contrat Au démarrage des travaux de l'UIOM	66,2%	8,3%		25,5%
Phase 2(1)	01/01/2024	18/08/2024	7,5	Livraison partielle UIOM (travaux en cours : arrêt partiel)	51,3%	16,7%		32,0%
Phase 3	19/08/2024	31/10/2024	2,5	Arrêt total de l'UIOM		100,0%		
Phase 2(2)	01/11/2024	28/02/2025	4	Livraison partielle UIOM (travaux en cours : démarrage partiel)	51,3%	16,7%		32,0%
Phase 4	01/03/2025	30/09/2025	7	livraison UIOM - nouvelle configuration jusqu'à la mise en service de la biomasse	72,6%	12,3%		15,1%
Phase 5	01/10/2025	31/10/2029	49	De la mise en service de la biomasse A l'arrêt de la cogénération	54,5%	1,7%	20,9%	22,9%
Phase 6	01/11/2029	31/07/2048	225	De l'arrêt de la cogénération A la fin du contrat	51,8%	2,7%	45,5%	

ARRET ET DEMARRAGE DU CHAUFFAGE :



Arrêt du chauffage

29 mai 2024



Mise en service du chauffage

25 septembre 2024

EVOLUTION DJU :

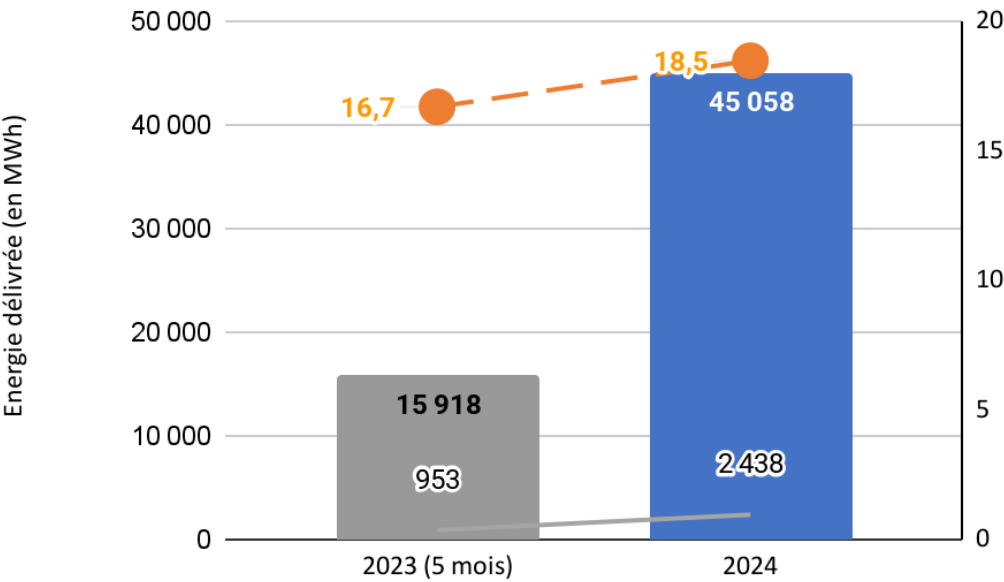
Période	Nombre de jours Chauffés	Température moyenne (°C)	DJ sur période de chauffage
Année 2022	232	+ 8	2 366
Année 2023	229	+ 7,3	2 280
Année 2024	246	+ 8,5	2 438

En date du 31/12/2024, l'usine d'incinération n'ayant pas redémarré suite aux travaux de rénovation, la récupération de chaleur fatale n'a pas été possible contrairement au prévision.

En comparaison des deux exercices précédents, la saison 2024 a été plus longue avec 246 jours de chauffage pour 2 438 DJU du fait d'un arrêt tardif de la période de chauffe et d'un rallumage précoce.

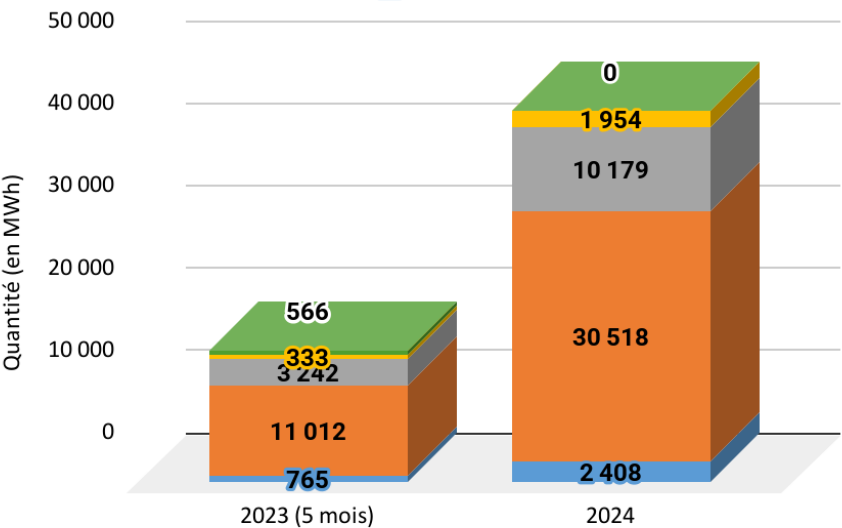
RATIO CONSOMMATION (MWh/DJU)

Energie délivrée (en MWh) MWh/DJU Rigueur climatique (en DJU)



QUANTITE D'ENERGIE DELIVREE

Polices en attente de signature Santé Tertiaire Logement Ville

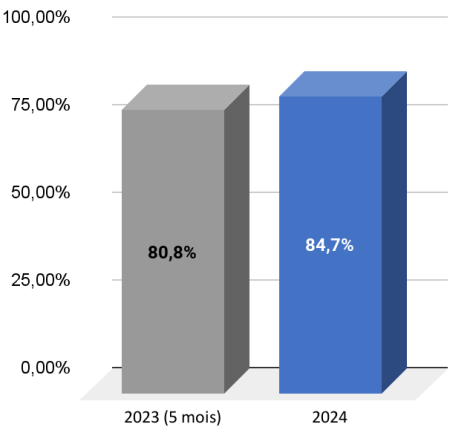


Commentaire : Pour les représentations graphiques précédentes les comparaisons 2023 et 2024 ne sont pas équivalentes, 2023 prenant en compte uniquement les 5 derniers mois de l'année.

ÉNERGIES ET COMBUSTIBLES POUR LE RÉSEAU

ÉNERGIES PRIMAIRES CONSOMMÉES				
UIOM	CHALEUR COGÉNÉRÉE	FOD	GAZ TOTAL	BIOMASSE
				
14 737 MWh PCI	15 680 MWh PCI	45 MWh PCI	22 725 MWh PCI	0 MWh PCI

EVOLUTION RENDEMENT GLOBAL DU RESEAU



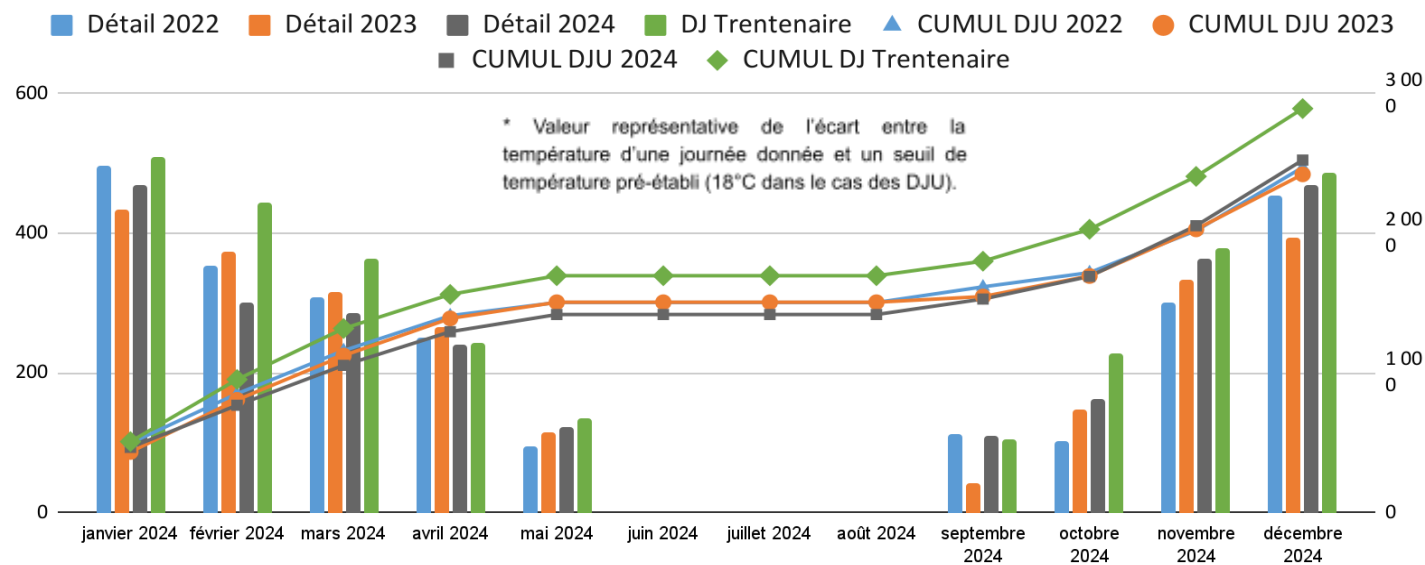
ENERGIES ENTRANTES	RENDEMENT MOYEN	MWh TOTAL SORTIE CHAUFFERIE	DISTRIBUTION	PERTE RÉSEAU	VENTES CHALEUR AUX ABONNÉS
53 187			Rendement global du réseau		
TOTAL MWh ECH			84,7%		
UIOM					
MWh PCI	Rendement	MWh SCH			
14 737	100,0%	14 737			
COGÉNÉRATION					
MWh PCI	Rendement	MWh SCH			
15 680	100,0%	15 680			
FOD					
MWh PCI	Rendement	MWh SCH			
45	86,0%	39			
GAZ					
MWh PCI	Rendement	MWh SCH			
22 725	92,0%	20 907			
			=>	51 363 MWh	-6 305 MWh
					12,3%
					45 058 MWh

Le rendement global en 2024 n'est pas comparable à 2023 (périodes de fonctionnement différentes).
Pour infos, le rendement global de l'année 2023 complète (Janv-Juillet ancien contrat + Août-Décembre nouveau contrat) était de 86,2%. Par rapport à ce calcul, on constate une légère dégradation en 2024 (-1,5 pts) qui s'explique par la diminution des quantités de chaleur récupérée auprès de l'UIOM (ayant un meilleur rendement que le gaz).

CONSOMMATION D'ÉNERGIES PRIMAIRES



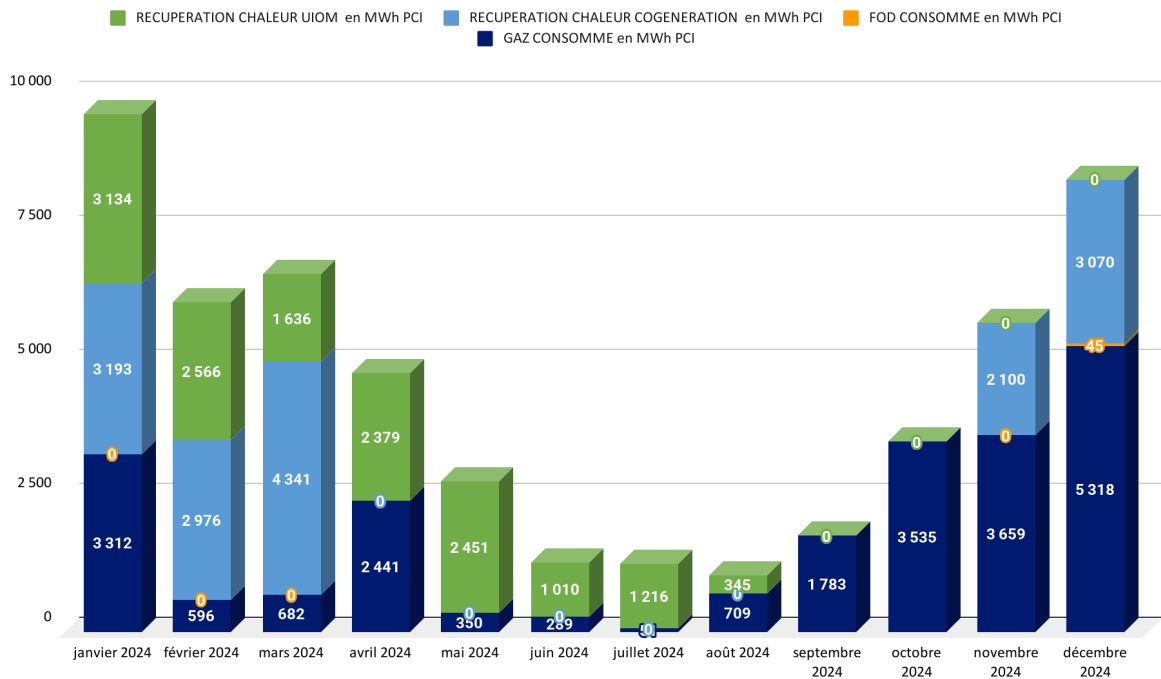
CUMUL RIGUEUR CLIMATIQUE SUR 3 ANNEES



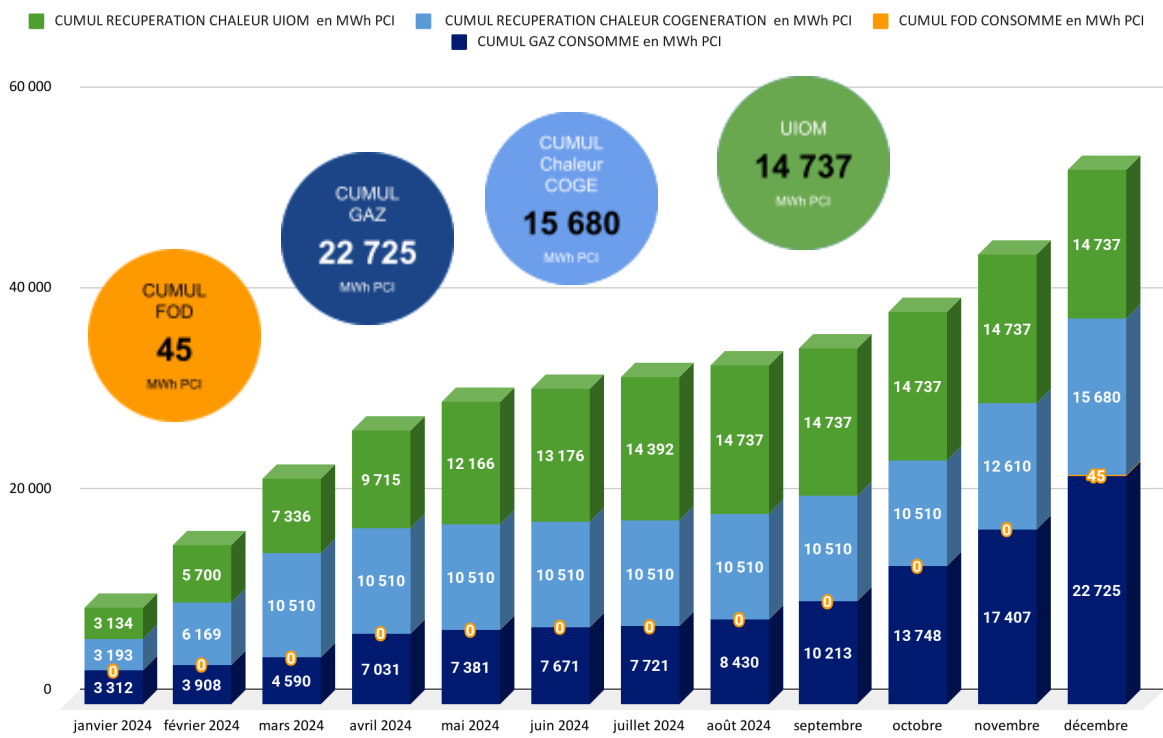
Commentaire : Les courbes cumulées de rigueur climatique des 3 dernières années sont quasiment confondues, mais en retrait de près de 15% par rapport aux DJU trentenaires.

CONSOMMATION GÉNÉRALE D'ÉNERGIES PRIMAIRES :

CONSOMMATION MENSUELLE PAR COMBUSTIBLES



CONSOMMATION CUMULEE PAR COMBUSTIBLE

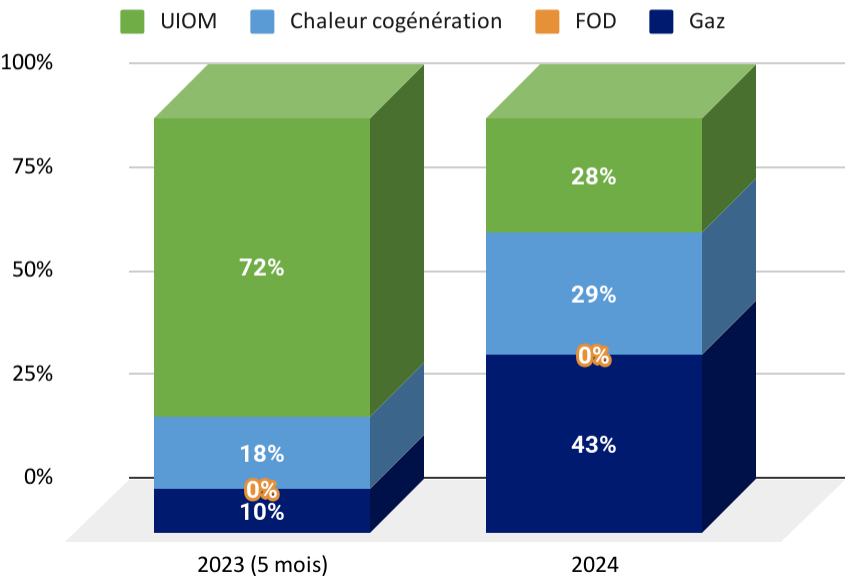


La récupération de la chaleur de la cogénération sur les 5 mois de fonctionnement, et la récupération de la chaleur de l'usine d'incinération jusqu'à début août ont cumulé un niveau global de chaleur de récupération de 57 % sur l'année 2024.

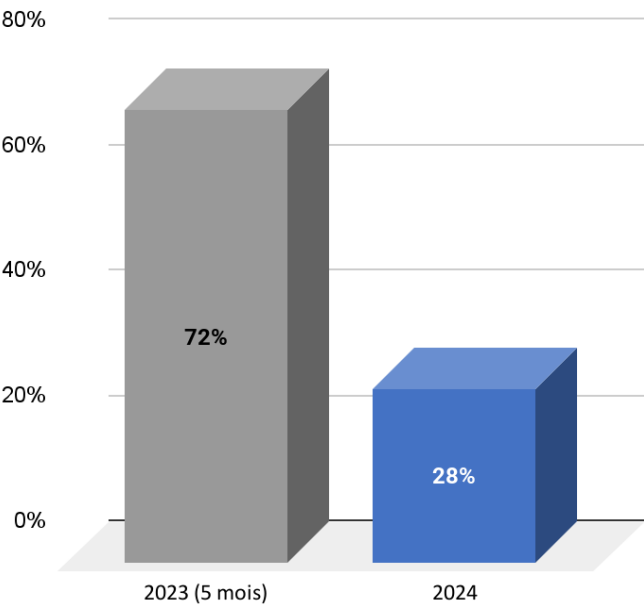
Pour informations, l'installation a également consommé 678 MWh d'électricité, qui n'est pas délivrée sous forme de chaleur en sous station mais sert au fonctionnement des matériels, pompes réseau, brûleurs, adoucisseurs.

MIXITÉ ÉNERGÉTIQUE DU RÉSEAU

MIXITE ENERGETIQUE DU RESEAU PAR TYPE D'ENERGIE



EVOLUTION DU TAUX D'ENR



Commentaire :

La baisse du taux s'explique par l'arrêt de l'usine d'incinération (arrêt pour travaux et non reprise du service).

BILAN ÉNERGÉTIQUE ET ENVIRONNEMENTAL

ECHANGES AVEC LES ADMINISTRATIONS :

Face au retard de la récupération de chaleur fatale de l'usine d'incinération de Montbéliard et à l'augmentation de la consommation énergétique observée pendant les fêtes de fin d'année, la DREAL a été saisie le 10 décembre 2024 pour autoriser l'utilisation de la chaudière de secours en appoint du réseau en cas de besoin.

Cette chaudière n’a pas été sollicitée du fait :

- du fonctionnement optimal des chaudières gaz,
- de la récupération sans faille de la chaleur issue du moteur de la cogénération,
- de la conduite précise et attentive de l’ensemble des installations durant la période critique.

BILAN CO2 DU RÉSEAU DE CHALEUR :

Types d'énergies entrantes		Unité	Energie (MWh PCI)	Valeur CO2 (t/MWh PCI)	CO2 (tonnes)
Chaufferie	Gaz naturel	MWh PCI	22 725	0,202	4 599
	UIOM	MWh PCI	14 737	0,000	0
	FOD	MWh PCI	45	0,268	12
CONTENU EN CO2 DU RÉSEAU (tonnes)					
CO2 annuel :					4 611

Bilan Énergétique

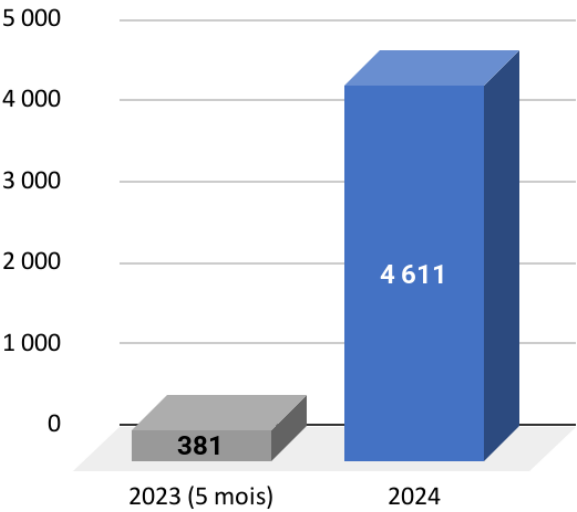
LE RÉSEAU DE CHALEUR PERMET L'ÉCONOMIE DE :



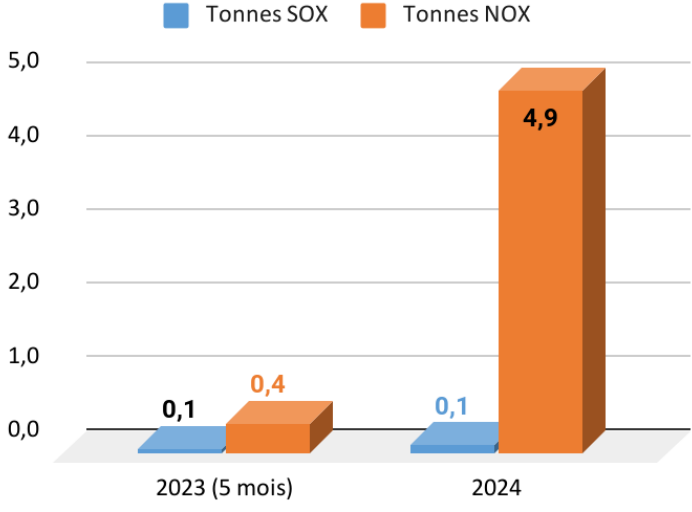
2 980 TONNES ÉVITÉES

En comparaison d’une chaufferie en fonctionnement 100% gaz.
Equivalent de l’émission de CO2 de 1655 voitures (Hypothèses : 120g de CO2/km et 15000 km/voiture/an)

TONNES DE CO2 EMISES



TONNES DE NOx ET SOx EMISES



Commentaire : Les NOx (Oxydes d'azote), principalement émis lors de la combustion du gaz naturel, et les SOx (Oxydes de soufre) lors de la combustion du fioul, sont les paramètres surveillés pour prévenir la pollution atmosphérique, par exemple dans les pluies acides. Les seuils de rejets réglementaires dans l'atmosphère sont respectés à la chaufferie de la petite Hollande. Les émissions sont très faibles en quantité pour le SOx et moins de 5 t de NOx sur l'année 2024. Pour rappel, les données 2023 sont compilées sur 5 mois et avec un fonctionnement normal de l'usine d'incinération.

SYNTHÈSE DE LA CONSOMMATION D'EAU D'APPOINT DU RÉSEAU DE CHALEUR :

MOIS	CONSOMMATION (m3)
Janvier	77
Février	50
Mars	55
Avril	88
Mai	90
Juin	89
Juillet	96
Août	75
Septembre	87
Octobre	154
Novembre	467
Décembre	844
Total	2 172



Récapitulation des fuites

- 18/07/2024 Fuite sur le piquage vers la SST 56.
- 07/08/2024 Fuite à proximité de de la SST 60.
- 09/08/2024 Fuite axe principal SST 42
- 09/12/2024 Fuite à proximité SST 3 et remplissage réseau Valinea

Commentaire :

Aucun événement significatif n'est à noter sur le 1er semestre 2024.

Au cours du second semestre une hausse des consommations d'eau a été constatée. Des recherches de fuites et réparations ont été réalisées dans la foulée.

L'apparition d'une fuite importante a été détectée à proximité de la sous-station 3 le 09/12/2024.

Sur demande de l'autorité délégante, elle a été réparée après les fêtes de fin d'année, le 15 Janvier 2025.

Le nouveau réseau entre la chaufferie et l'usine d'incinération de 1,240 km a été mis en eau fin 2024, d'où une surconsommation.



COMPTE RENDU OPÉRATIONNEL ET TECHNIQUE

ORGANISATION OPÉRATIONNELLE

LA POLITIQUE SÉCURITÉ DE DALKIA

LA SÉCURITÉ, PRIORITÉ ET AMBITION ZÉRO ACCIDENT,

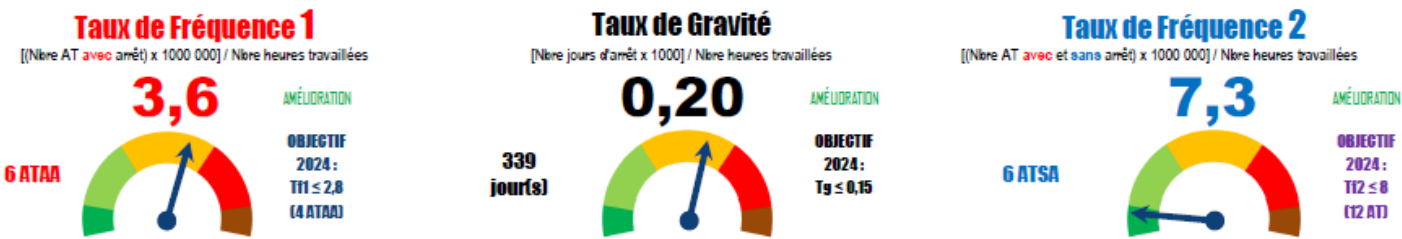
Notre priorité absolue est de préserver l'intégrité physique et mentale de chacun, d'éradiquer les risques d'accidents graves et mortels et de mobiliser l'ensemble des équipes pour atteindre notre ambition « Zéro ACCIDENT ». Nous nous engageons à faire progresser notre culture sécurité. Aucun accident n'est acceptable, tout accident est évitable.

La sécurité des collaborateurs dans la région Est est notre objectif, notre ambition reste le Zéro Accident.

LES PRINCIPAUX INDICATEURS SÉCURITÉ DALKIA RÉGION EST FIN 2024,

33 accidents en 2024

- 6 Accidents avec arrêts
- 6 Accidents sans arrêt
- 21 Accidents bénins



En 2024, 15 causeries sécurité ont été dispensées auprès des opérationnels qui interviennent en chaufferie et sur le réseau. Les thèmes sont définis en fonction des actualités et des activités. C'est également un moment privilégié pour le partage de bonnes pratiques et partager les retours d'expérience terrain.

QUALITÉ,

Dalkia a obtenu le renouvellement des certifications ISO 9001, ISO 14001, ISO 45001 et ISO 50001 le 31/08/2023.

En outre, les actions engagées par Dalkia ont permis d'obtenir à cette même date la certification initiale selon la norme santé sécurité ISO 45001. Les certificats sont valides jusqu'au 31/08/2026.

La démarche de Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE) de Dalkia a été récompensée par l'obtention du label GEEIS;

GEEIS est une norme internationale permettant le développement d'une culture commune en matière d'égalité des sexes et de diversité sur le lieu de travail, offrant aux entreprises multinationales une reconnaissance internationale, encourageant la mise en place d'outils pour gérer une stratégie inclusive d'égalité des chances et favorisant le dialogue et le partage d'informations.



MANAGEMENT DE LA SÉCURITÉ,

■ Politique Santé & Sécurité

La sécurité est notre priorité N°1. Depuis plusieurs années, nos actions en termes de prévention des risques santé-sécurité ont été multipliées et elles portent aujourd'hui leurs fruits. Le nombre d'accidents avec arrêt a chuté significativement.

Depuis 2019, nous affichons clairement notre Ambition Zéro Accident : au-delà de la campagne de communication auprès de nos équipes et des marquages de vêtements, ce slogan a marqué un vrai tournant dans notre politique de prévention des risques et notre culture sécurité qui s'appuie sur une Politique s'articulant autour de 6 axes :

- ★ Piloter et manager la Santé Sécurité ;
- ★ Renforcer la Maîtrise de nos risques critiques et lutter contre nos accidents les plus fréquents
- ★ Faire évoluer les compétences et pratiques métiers ;
- ★ Faire grandir notre culture Santé Sécurité / Ancrer la Santé Sécurité dans nos comportements ;
- ★ Associer nos sous-traitants à notre démarche Santé Sécurité ;
- ★ Renforcer nos actions en prévention Santé et qualité de vie au travail à horizon 2026.

Nos managers sont formés à la prévention des risques, à l'animation de causeries, aux traitements de situations dangereuses signalées par nos collaborateurs terrain qui utilisent des applications numériques disponibles sur smartphone ou tablette.

Afin de vérifier le bon respect des règles de sécurité et des bonnes pratiques, nous sommes organisés pour contrôler et accompagner nos partenaires internes et externes.

■ L'évaluation des risques professionnels

Tout personnel intervenant se doit d'évaluer les risques professionnels auxquels il s'expose. Dès lors qu'il prend en charge une installation, il procède à cette évaluation à l'aide d'une application numérique disponible sur tablette ou Smartphone.

Les informations sont automatiquement remontées à la hiérarchie qui prendra immédiatement les mesures qui s'imposent si besoin.

De même, l'identification des situations dangereuses et des presque-accidents permet de mettre en place des actions de prévention et d'alimenter le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP). Ce dernier est revu chaque année avec les personnes concernées et est accessible à tout instant via nos outils numériques.

Des fiches de prévention, élaborées par notre réseau de QSE, sont mises à disposition du personnel opérationnel : elles identifient les principaux risques par rapport à une typologie de poste de travail avec les mesures de prévention et de protection à mettre en œuvre.

Afin d'inculquer le réflexe Sécurité à l'ensemble de ses salariés, Dalkia demande à chaque unité d'animer au moins 10 causeries sécurité par an en travaillant sur des thèmes bien précis en lien avec les risques professionnels identifiés dans notre DUERP. La bonne pratique veut qu'une causerie soit faite tous les mois. Le sujet est proposé par la hiérarchie mais peut également être suggéré par les techniciens eux-mêmes. Cet échange permet de rappeler les règles de bases et favorise les échanges d'expérience.

■ Les remontées de situations dangereuses et presque-accident

Nous utilisons une application mobile « Echap&belle » pour signaler les dangers. Une fiche d'alerte est créée et est immédiatement diffusée par mail à l'ensemble du management. La géolocalisation permet à tout moment de prendre connaissance des Echap&Belle et situations dangereuses déclarées dans le périmètre concernant l'intervention du technicien.

En 2024, 9 situations dangereuses ont été déclarées sur l'application, 100% sont clôturées :

- 2 concernent la chaufferie (risque de chute et poignée de porte cassée),
- 9 concernent les sous-stations (ex : rampe escalier endommagée, absence de lumière, absence de rampe lors de travaux privés, etc..)

Une vigilance accrue, nécessaire en phase chantier :

Dans le cadre de notre gestion de la sécurité sur ce projet nous réalisons régulièrement avec nos différents intervenants :

- des 1/4 d'heure sécurité ; exemples en 2024 : causeries réalisées sur « le blindage de fouille » et « le barriérage de chantier »
- des audits sécurité de nos sous-traitants ; 9 audits réalisés en 2024

Cette démarche est menée avec un préventeur sécurité interne et un coordinateur sécurité externe (mission CSPS).

En complément, chaque incident/accident fait l'objet d'une analyse approfondie avec l'établissement d'un arbre des causes et plan d'action associé, puis d'un partage du Retour d'Expérience (REX) avec l'ensemble des équipes concernées.

Rex incidents 2024 sur chantiers RCU & CHAUFFERIE MONTBELIARD :

- 8/10/24 - SARL IENTILEZZA BTP (LOT TERRASSEMENT) – Arrachage d'une ligne aérienne BT (ENEDIS)
- 12/11/24 – REM'ISOL (LOT CALORIFUGE) – Bascule partielle d'un chariot élévateur en chaufferie

Aucun accident à déplorer sur le chantier en 2024 !

■ La visite de sécurité par la hiérarchie (VSH)

La Visite de Sécurité par la Hiérarchie (VSH) est effectuée par les membres du Comité de Direction, elle est orientée exclusivement sur les thèmes de la Prévention Santé Sécurité. Elle permet de :

- Mettre en évidence l'engagement de la Direction pour la Prévention Santé-Sécurité.
- Favoriser les échanges entre les membres du Comité de Direction, le management de proximité et les techniciens et d'identifier des points forts et points faibles,
- Encourager les salariés à poursuivre leurs efforts au niveau de la santé et de la sécurité.

En 2024, 5 visites de sécurité ont été réalisées sur le pôle réseau.

■ Les visites chantiers et audits sous/traitants

Depuis 2016, nous signons une charte Santé Sécurité avec l'ensemble de nos sous-traitants référencés : cet engagement mutuel permet de clarifier les exigences des parties intéressées et de définir un mode d'organisation pour veiller au respect des consignes.

Cette charte complète nos « Consignes QSE à usage des entreprises extérieures » annexées à nos plans de prévention réalisés pour chaque opération spécifique.

Les audits chantiers/sous-traitants nous permettent de vérifier que les consignes sont connues par les intervenants et que les règles sont respectées. En cas d'écart, un plan d'actions est mis en place.

En 2024, 3 audits sous-traitants ont été réalisés - aucune non conformité majeure constatée, 3 bonnes pratiques relevées.

■ La journée sécurité

Chaque année, notre Centre Opérationnel organise une journée dédiée à la santé et à la sécurité. Ce rendez-vous marque le caractère prioritaire de la sécurité, ainsi que l'engagement de la Direction et de toute la ligne managériale.

■ Les challenges sécurité et Victoires Dalkia

Chaque année, les initiatives et bonnes pratiques sont récompensées au niveau régional et national. Notre Centre participe chaque année à ces événements ce qui nous permet de mettre en valeur la proactivité de nos collaborateurs.

Quelques exemples de dossiers primés :

- Mise en place de prises débrochables et consignables
- Mise en place de capotage sur les pompes d'injection de produits de traitement d'eau
- Proposition d'un calendrier de l'avent sur les thématiques santé / sécurité
- Ajout dans la gamme des EPI d'un mètre ruban isolé

■ Nos règles d'or

Issue du groupe EDF, Dalkia s'est approprié la campagne « La vie est belle », qui s'articule autour de 6 règles d'or qui concernent plus particulièrement ses métiers :

Règle d'or n°1 : Consignation - « Quand j'interviens sur un équipement, je vérifie qu'il est à l'arrêt et consigné »

Règle d'or n°2 : Chutes de hauteur – « Je me protège contre les chutes de hauteur et protège les autres des chutes d'objets »

Règle d'or n°3 : Levage – « Je ne passe pas sous une charge et me tiens à distance des équipements en mouvement »

Règle d'or n°4 : Routier – « Je respecte les limitations et ne conduis pas sous l'emprise de drogue ou d'alcool »

Règle d'or n°5 : EPI – « J'interviens toujours avec les EPI requis et en bon état »

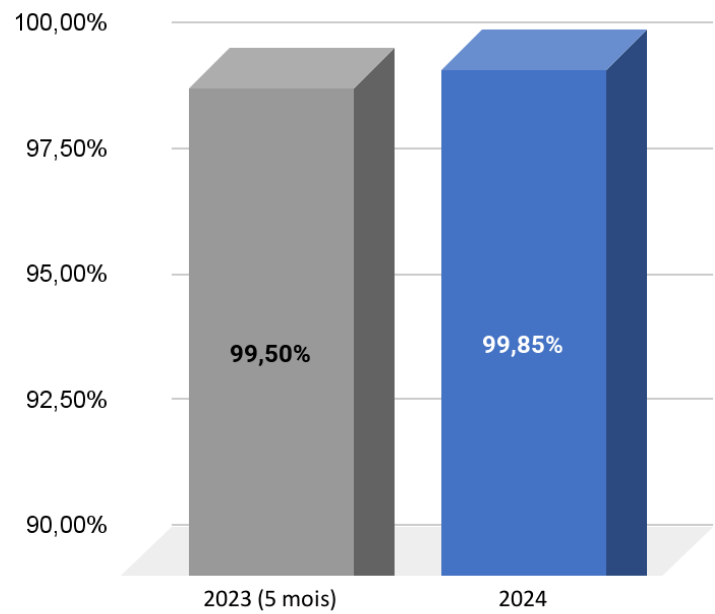
Règle d'or n°6 : Espace confiné – « Je contrôle l'atmosphère avant d'intervenir dans un espace confiné »

Ces six règles fondamentales ne sont pas nouvelles, le personnel s'y conforme chaque jour. Elles représentent d'ultimes barrières pour préserver des vies et doivent être appliquées par tous les niveaux de l'entreprise. Leur mise en œuvre s'appuie sur des documents de communication interne distribués et commentés auprès des équipes opérationnelles.

Depuis peu, notre application numérique Echap&Belle permet de réaliser un TOP (Temps d'Observation Préalable) pour les interventions critiques et notamment les interventions d'ordre électrique ou encore les espaces confinés. Ce TOP est en quelque sorte une checklist à laquelle le technicien doit répondre avant de commencer sa tâche. Par ailleurs, la même application Echap&Belle offre la possibilité de remonter des bonnes pratiques et bonnes idées afin de les mutualiser au niveau régional et national.

DISPONIBILITÉ DU RÉSEAU :

TAUX DISPONIBILITE DU RESEAU



Commentaire : Une baisse conséquente et globale de la température réseau est à noter le 26/10/2024 entre 7H00 et 20H00, soit près de 13H00. Suite au constat d'un défaut de pilotage de cascade chaudière, la remontée de température n'a pu se faire que progressivement en raison du programme de protection des chaudières.

TAUX D'APPEL DE PUISSANCE :

Site	Maximum de la puissance moyenne journalière appelée (MW)	Puissance installée (MW)	Indicateur (%)
Chaufferie Petite Hollande	9,483	19,652	48%

Calcul :
$$\frac{\text{Maximum de la puissance moyenne journalière appelée (MW)}}{\text{Puissance installée (MW)}}$$

Commentaire : Appel de puissance moyenne journalière du 13/01/2024 qui a été la journée la plus froide en 2024, avec -5,6° C de température moyenne, suivant les données de la station météorologique de Dorans .

CONTRÔLES RÉGLEMENTAIRES

Type de contrôle	Date	Périodicité	Organisme	conformité
CHAUFFERIE				
Centrale de détection gaz	16/05-21/10/2024	6 mois	TELEDYNE	OUI
Rejets atmosphériques chaudières	03/12/2024	12 mois	SOCOTEC	OUI
Efficacité énergétique chaudières	04/12/2024	12 mois	SOCOTEC	OUI
Centrale de détection incendie	29/05/2024	12 mois	CHUBB	OUI
Extincteurs	29/8/2024	12 mois	CHUBB	OUI
Protection des risques électriques	14/10/2024	12 mois	APAVE	OUI
Détection fuites fuel cuves	14/10/2024	12 mois	APAVE	OUI
Ramonage et vacuité	23/7/2024	12 mois	WILLIG	OUI
Baie d' Analyse	20/8/2024	12 mois	FUDJI	OUI
RIA	9/9/2024	12 mois	CHUBB	OUI
ESP	25/10/2024	24 mois	APAVE	OUI

ENTRETIEN DE VOTRE PATRIMOINE

MONTANT DÉPENSÉ AU TITRE DE LA GARANTIE TOTALE SUR LA PÉRIODE :

Nature des travaux	Sous-traitance (en €)	Fourniture (en €)	Frais de gestion	Total général
Échange vase expansion chaufferie	0	771	154	925
Remplacement pompe réseau n°1	6 890	0	1 378	8 268
Remplacement compteur énergie + VI - sous-station 42	0	2 815	563	3 378
Remplacement des modems de communication chaufferie	0	2 992	598	3 590
Remplacement onduleur GTC	0	801	160	961
Remplacement échangeur sous-station 55	2 255	0	451	2 706
Réfection regard chambre à vanne 10 avenue Leon Blum	3 967	0	793	4 760
Transfert chariot élévateur	380	0	76	456
Remplacement servo-moteur avec 2 accouplements - sous-station 27	0	257	51	308
Dépose - évacuation dos d'âne et remise à niveau tampon chaufferie	3 900	0	780	4 680
Remplacement - production ECS - sous station 7	21 740	3 139	4 976	29 855
Réparation fuite primaire interconnexion Ehpap - sous station 42	10 022	0	2 004	12 026
Réparation fuite primaire interconnexion IUT- sous station 42	11 686	0	2 337	14 023
Recherche de fuite heliotrace et diverses reparations conduites - sous station 42	4 979	0	996	5 975
Remplacement roulement moteur de pompe réseau 1	1 905	0	381	2 286
Remplacement dalles de caniveau et reprise calorifugeage conduites primaire rue Mozart	9 680	0	1 936	11 616
Révision pompe ECS - sous station 6	114	0	23	137
Réparation conduites primaire sous-station 56	934	0	187	1 121
Fourniture de pièces détachées pour brûleur chaudières	3 299	0	660	3 959
Fourniture de 2 pompes réseau chaufferie	5 920	0	1 184	7 104
Réparation groupe de maintien de pression sous-station 42	0	312	62	374
Remplacement échangeur sous-station 54	4 347	57	881	5 285
Remplacement pompe de relevage sous-station 29	0	213	43	256
Programmation et remplacement CPU sur carte mère automate chaufferie	980	0	196	1 176
Remplacement pompe doseuse sous-station 54	0	1 261	252	1 513
Isolation thermique échangeur sous-station 55	1 600	0	320	1 920
Réparation fuite sur coude avant échangeur primaire sous-station 64	504	0	101	605
Installation d' un compteur d'appoint d'eau communiquant sous-station 42	0	498	100	598
Installation d' un compteur d'appoint d'eau communiquant réseau primaire	0	925	185	1 110

Compte rendu Opérationnel

Remplacement servomoteur primaire sous-station 72	0	259	52	311
Remplacement du bac à sel d' adoucisseur d' appoint d 'eau sous-station 42	0	260	52	312
Recherche de fuite vonroll et réparation de fuite - sous station 11 et 12	1 084	0	217	1 301
Total P3	96 186	14 560	22 149	132 895

SUIVI SOLDES ET PROVISIONS POUR GARANTIE TOTALE EN MONTBELIARD ENERGIES

SAISON	Recettes K€	Dépenses K€	Solde K€	Solde cumulé K€	Dotations K€	Reprises K€	Provision nette K€	Solde provision cumulée K€
S2 2023	82	29	52	52	0	0	0	0
2024	196	133	63	115	0	0	0	0
Total	277	162	115		0	0	0	0

SUIVI REPORT SOLDE P3 EN DALKIA

SAISON	Dépenses K€	Solde K€	Solde cumulé K€
S2 2023	0	193	193
2024	0	0	193
Total	0	193	193

Commentaire : En accord avec l'autorité délégente et afin de faire bénéficier aux abonnés du réseau des sommes perçues au titre du P3 non dépensées dans le cadre de l'ancienne DSP, le solde P3 restant au 31 Juillet 2023 sera utilisé pendant la période du nouveau contrat par la société Dalkia. Un suivi P3 spécifique de ce solde est donc réalisé. Ce solde permettra la réalisation de futurs travaux d'amélioration en complément de ceux déjà prévus dans le cadre du nouveau contrat. Ces travaux seront définis en accord avec l'autorité délégente.

Plan PPR en annexe



COMPTE-RENDU FINANCIER

SITUATION ÉCONOMIQUE



RAPPEL DE LA STRUCTURE TARIFAIRE

ENERGIE	R1	CONSOMMATIONS
SERVICE	R2	PART FIXE

Élément proportionnel en € H.T./MWh utile représentant le coût des combustibles nécessaires pour assurer la fourniture d'un MWh utile. Il est mesuré sur les compteurs installés dans les postes de livraison.

Élément fixe en € H.T. par kW de souscription et représentant les coûts de l'énergie électrique de fonctionnement des installations, la maintenance ou le financement des gros travaux qui améliore la qualité du réseau.

Compte rendu Financier

R1 consommations	€ H.T./MWh	consommation globale en MWh	+TVA 5,5%	} =	COÛT GLOBAL MOYEN €T.T.C./MWh
R2 abonnement	€ H.T./MWh	souscription globale en MWh	+TVA 5,5%		

La redevance (en € HT) due par l'abonné est donc calculée de la manière suivante :

$$R1 \times \text{MWh consommés (chauffage)} + R2 \times \text{puissances souscrites par l'abonné}$$

• Tarif R1 (énergie)

La part proportionnelle du montant de la facture est constituée du produit de la consommation enregistrée par des compteurs avec un terme R1 représentant le coût des énergies nécessaires à la fourniture d’un MWh en poste de livraison, incluant le coût carbone.

Pour chaque combustible utilisé, est défini un terme R1 :

Tarif	Prix unitaire moyen 2024	Mixité du combustible
R1u (UIOM)	43,07 €HT/MWh	46,3%
R1b (bois)		0,0%
R1g (gaz)	98,21 €HT/MWh	27,1%
R1c (cogé)	48,07 €HT/MWh	26,6%
R1 mixte	59,34 €HT/MWh	100%

Comme prévu dans le cadre du contrat, le poids de la mixité par combustible qui détermine le prix de vente R1 est amené à évoluer selon les différentes phases du contrat (avant travaux UIOM, pendant travaux UIOM, après travaux UIOM mais avant mise en service biomasse, après mise en service biomasse et après arrêt cogénération). La mixité appliquée sur la période 2024 correspond à la phase tarifaire n°2 du contrat, durant les travaux de l’UIOM.

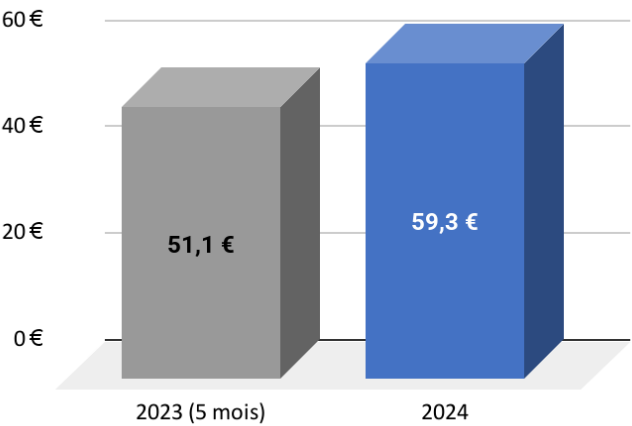
• Tarif R2 (abonnement)

La part du tarif R2 (abonnement) correspondant à la rémunération du délégataire se décompose en cinq termes :

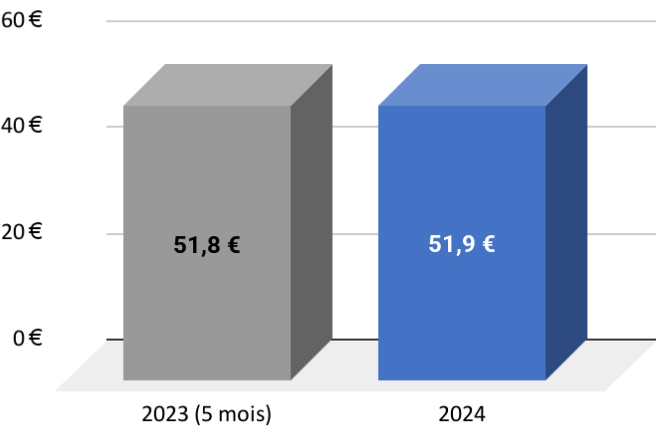
- **R21** : valeur représentative du coût de l’électricité nécessaire au fonctionnement des installations de production et de distribution d’énergie ainsi que l’éclairage des bâtiments (sauf les sous-stations) ;
- **R22** : valeur représentative du coût des prestations de conduite, de petit entretien, frais administratif (redevances, cotisation économique territoriale, impôts, frais divers…) pour assurer le fonctionnement des installations primaires ;
- **R23** : valeur représentative du coût des prestations de gros entretien, de renouvellement et de modernisation des installations ;
- **R24** : valeur représentative du coût d’amortissement et de financement des investissements des travaux de premier établissement ;
- **R25** : valeur, négative, représentative des subventions reçues relatives aux travaux de premier établissement et répercutées dans le tarif aux abonnés.

Tarif	Prix unitaire moyen 2024
R21	5,12 €HT/kW souscrit
R22	22,38 €HT/kW souscrit
R23	5,13 €HT/kW souscrit
R24	35,29 €HT/kW souscrit
R25	- 16,03 €HT/kW souscrit
R2 TOTAL	51,89 €HT/kW souscrit

R1 MOYEN FACTURE PAR ANNEE EN €H.T /MWh



R2 MOYEN FACTURE PAR ANNEE EN €H.T /Kw

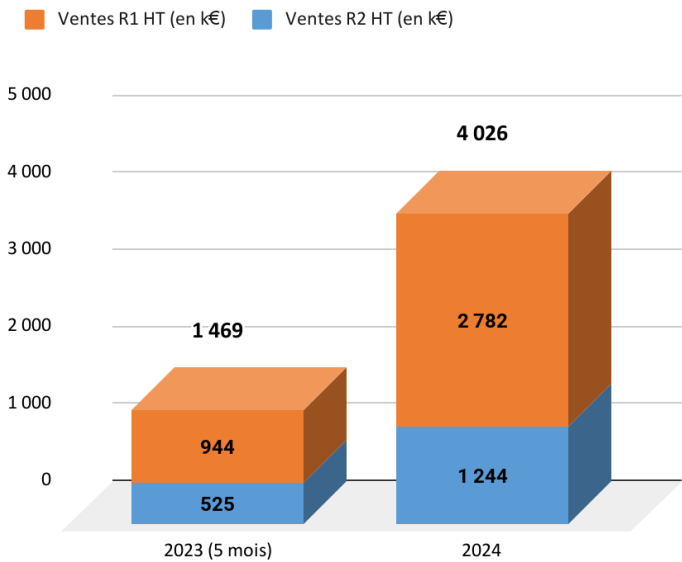


Commentaire : Le prix R1 moyen annuel 2024 a augmenté de 16% par rapport à 2023, du fait du passage de la phase tarifaire 1 en 2023 à la phase 2 en 2024 (évolution de la mixité).

Commentaire : Le prix R2 moyen annuel (yc R2.4/R25) est stable entre 2023 et 2024.

DÉTAIL DES REVENUS

CHIFFRES D'AFFAIRES R1/R2 HT en k€



Commentaire : Première année complète de facturation en 2024, contre 5 mois en 2023 (Août à Décembre). Le chiffres d'affaires R2 n'intègre pas les ventes R24 (voir détail partie Analyse financière du CRA)

EVOLUTION DES PRIX R1-R2

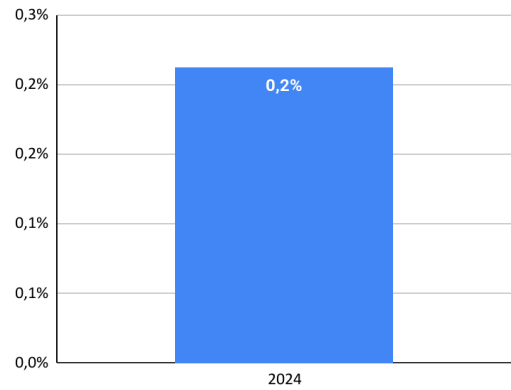
	Mixité	Base Contrat	2024	Evo vs Base
R1 UIOM €/MWh	46,3%	42,49	43,07	1%
R1 Gaz €/MWh	27,1%	153,91	98,21	-36%
R1 Cogé €/MWh	26,6%	101,53	48,07	-53%
R1 TOTAL €/MWh	100,0%	88,39	59,34	-33%

Commentaire : Entre le prix défini au contrat en phase tarifaire 2 (en date de valeur Juin 2022) et le prix moyen de l’année 2024, le prix a évolué de -33%, porté en quasi-totalité par la baisse du prix du gaz.

Source	Prix R1+R2 en €HT /MWh	Prix R1+R2 en €TTC /MWh
Réseau de chaleur Montbéliard 2024	103,6 €	109,3 €
Moyenne tous réseaux de chaleur AMORCE 2023	108,2 €	114,2 €
Moyenne réseaux de chaleur >50% EnR&R AMORCE 2023	103,4 €	108,4 €

Commentaire : Le prix moyen R1+R2 du réseau de chaleur de Montbéliard en 2024, à hauteur de 109,3 € TTC /MWh, est moins cher comparé à la moyenne des réseaux de chaleur français (-4%), et il est équivalent au prix moyen des réseaux de chaleur francais >50 % EnR&R.
Pourtant, le tarif moyen du réseau de Montbéliard appliqué en 2024 est basé sur la phase tarifaire n°2 du contrat, qui est la phase tarifaire la plus élevée prévue sur les 25 ans de la DSP (impact travaux UIOM). Le tarif du réseau sera donc d’autant plus compétitif dans les années à venir comparé aux autres réseaux de France.

EVOLUTION DU R2 / KW SOUSCRIT



Commentaire : Le prix moyen R2 /kW souscrit est stable entre 2023 et 2024.

DÉTAIL DU COMPTE D'EXPLOITATION

	Réel 2023	Réel 2024	Variation réel 2024 vs 2023	Prévision nel 2024	Variation réel vs CEP 2024
1/ PRODUITS DE LA CONCESSION	1 488 378	4 026 555	2 538 177	6 517 864	-2 491 309
Recettes Abonnés du réseau de chaleur					
Ventes R1 Chaleur	943 574	2 782 209	1 838 635	4 597 628	-1 815 419
Ventes R2.1 / Ventes R2.2	443 507	1 048 638	605 131	986 636	62 002
Ventes R2.3 Gros Entretien & Renouvellement	81 784	195 573	113 789	186 829	8 744
Ventes R2.4 / Ventes R2.5			0	746 771	-746 771
Autres produits					
Autres produits,...	19 513	135	-19 378		135
2/ CHARGES D' EXPLOITATION	-1 212 123	-3 778 358	-2 566 235	-5 339 855	1 561 497
P1	-829 819	-2 860 609	-2 030 790	-4 320 776	1 460 167
Achats gaz	-132 697	-1 699 952	-1 567 255	-2 010 125	310 173
UIOM	-496 072	-483 861	12 211	-948 666	464 805
Cogénération	-201 050	-671 809	-470 759	-1 361 985	690 176
Achat biomasse			0	0	0
Achat FOD		-4 987	-4 987	0	-4 987
P2 ENTRETIEN COURANTS	-227 819	-420 565	-192 746	-399 874	-20 691
Personnel, véhicules, outillage	-88 057	-188 250	-100 193	-180 225	-8 025
Electricité	-115 562	-136 224	-20 662	-156 000	19 776
Eau et traitement d'eau	-889	-25 483	-24 594	-8 424	-17 059
Fournitures & consommables	-17 425	-4 881	12 544	-18 000	13 119
Entretien des compteurs SST		-7 811	-7 811	-9 000	1 189
Contrôle réglementaire			0	-20 500	20 500
Sous traitance	-5 885	-57 916	-52 031	-7 725	-50 191
P2 AUTRES CHARGES	-130 001	-386 437	-256 436	-570 100	183 663
Autres assurances		-8 483	-8 483	-24 800	16 317
Frais de siège	-102 800	-281 000	-178 200	-456 250	175 250
CET et taxe foncières	-1 418	-17 511	-16 093	-21 230	3 719
Redevance d'occupation de terrain	-6 250	-15 000	-8 750	-15 000	0
Redevance d'occupation réseaux	-9 508	-22 820	-13 312	-22 820	0
Frais de contrôle de la concession	-6 250	-15 000	-8 750	-15 000	0
Frais société dédiée (CAC-honoraires-frais bancaires)	-3 775	-9 274	-5 499	-15 000	5 726
provisions clients		-17 349	-17 349		-17 349
P3 GROSSES RÉPARATIONS ET RENOUVELLEMENT	-24 484	-110 747	-86 263	-49 105	-61 642
Centrale de production		-27 839	-27 839	-25 651	-2 188
Réseau uiom / chaufferie			0	0	0
Réseaux et sous stations	-24 484	-82 908	-58 424	-23 454	-59 454
3/ EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	276 255	248 197	-28 058	1 178 009	-929 812

	Réel 2023	Réel 2024	Variation réel 2024 vs 2023	Prévision nel 2024	Variation réel vs CEP 2024
4/ CHARGES CALCULEES			0	-54 580	54 580
5/ RÉSULTAT D'EXPLOITATION	276 255	248 197	-28 058	1 123 429	-875 232
6/ CHARGES FINANCIÈRES (-) PRODUITS FINANCIERS (+)	881	-223 070	-223 951	0	-223 070
7/ CHARGES EXCEPTIONNELLES (-) PRODUITS EXCEPTIONNELS (+)		-143	-143		-143
7/ RESULTAT AVANT IMPOT	277 136	24 984	-252 152	1 123 429	-1 098 445
Impôt sur les sociétés	-82 180	-255 991	-173 811	-280 857	24 866
Participation des salariés			0	-210 643	210 643
8/ RÉSULTAT NET	194 956	-231 007	-425 963	631 929	-862 936
RÉSULTAT NET CUMULES	194 956	-36 051		882 590	-918 641

ANALYSE FINANCIÈRE DE L'EXERCICE 2024

À noter que les éléments de consommations présentés auparavant correspondent aux périodes de relevés physiques réalisés le 20 de chaque mois (le total annuel est donc un relevé du 20 décembre 2023 au 19 décembre 2024). Ce qui peut créer un décalage par rapport aux éléments financiers qui sont calculés du 1er au 31 de chaque mois (en ventes et en charges).

1. PRODUITS D'EXPLOITATION

VENTES R1 :

Les quantités de chaleur vendues sont de 45 058 MWh, soit une baisse de 13 % par rapport au prévisionnel, liée à la rigueur climatique, à la sobriété énergétique ainsi qu'à la démolition de la SST 31 dans une moindre mesure. Le prix moyen du MWh s'établit à 59,3 €/MWh contre 88,4 €/MWh prévu au CEP, soit une baisse de 33% principalement liée à l'évolution du prix du gaz.

Le montant des ventes R1 est de 2 782 k€ en 2024 (-39% vs CEP).

VENTES R2 :

La moyenne des puissances souscrites est de 38 431 kW en 2024, en baisse de 1% par rapport au CEP (SST 31 - BAT 9C3 pour 338 kW non renouvelé).

R21 Électricité : Le prix moyen du R21 sur la période est de 5,12 €/kW, soit une augmentation de 22 % par rapport au CEP liée à une hausse de l'indice EMT (prix de l'électricité).

R22 Conduite et Entretien : Le prix moyen du R22 sur la période est de 22,38 €/kW, soit une augmentation de 5 % par rapport au CEP liée à l'évolution de l'indice ICHT-IME (main d'œuvre).

R23 Gros entretien et renouvellement : Le prix moyen du R23 sur la période est de 5,13 €/kW, soit une augmentation de 6 % par rapport au CEP.

R24/R25 Charges financières et amortissements : Le prix moyen du R24/R25 est de 19,26 €/kW, ce tarif est fixe sur la durée du contrat (sauf évolution du R25 lié au montant de subvention réellement perçu). Étant donné qu'aucun investissement n'a été mis en service en 2024, les factures de R24 ont été comptablement retraitées sur la période (via un Produits constatés d'avance). Les montants facturés sur l'année seront étalés sur la durée du contrat au fur et à mesure de la mise en service des travaux de premier établissement.

Le R2.4/R2.5 ayant été prévu dans le résultat du CEP dès le démarrage du contrat, cela génère un écart entre le réel et le prévisionnel de -747 k€ en 2024.

Le montant des ventes R2 est de 1 244 k€ en 2024 (-35% vs CEP, +6% hors R24).

2. CHARGES D'EXPLOITATION

R1 ENERGIE

Gaz : Les quantités de gaz consommées sur la période sont en augmentation de 32 % par rapport au CEP. Cet écart s'explique en partie par la baisse de fourniture de chaleur de l'UIOM en comparaison du prévisionnel (retard travaux), ayant entraîné une substitution de la production de chaleur par le gaz. Le prix d'achat moyen du gaz est de 68,2 €/MWh en réel contre 105 €/MWh attendu au prévisionnel, soit une diminution de 35 %.

Chaleur cogénération : Les quantités issues de la récupération de chaleur de la cogénération sur la période sont en ligne par rapport au CEP. Le prix d'achat moyen de la chaleur est de 41,2 €/MWh au réel, contre 87,5 €/MWh au CEP soit une diminution de 53 %.

Chaleur UIOM : Les quantités issues de la récupération de chaleur de l'UIOM sur la période sont en baisse de 46 % par rapport au CEP, lié au retard de redémarrage de l'usine. En effet, il n'y a pas eu de récupération de chaleur de Septembre à Décembre 2024, alors que le CEP prévoyait un redémarrage de l'UIOM en Novembre 2024. Le prix d'achat moyen de la chaleur est de 34,9 €/MWh au réel, contre 35 €/MWh au CEP.

Globalement, les déboursés combustibles s'élèvent à -2 861 k€ en 2024 et ont diminué de 34 % par rapport au prévisionnel.

R2 PRESTATIONS

Personnel (yc véhicules & Outillage) : Augmentation de 8 k€ par rapport au prévisionnel du fait de la hausse du coût salarial (soit +4%).

Électricité : Diminution des dépenses de 20 k€ par rapport au prévisionnel du fait de la baisse du prix moyen de l'électron en 2024.

Eau, Fournitures, contrôles et sous-traitance : 96 k€ de dépenses en 2024, en hausse de 32 k€ par rapport au prévisionnel dont 17 k€ pour la consommation d'eau. Suite à une facture de régularisation envoyée fin 2023 par "Eau du pays de Montbéliard" pour le rattrapage de la consommation d'eau de plusieurs années, une provision de charge de 20 k€ a été passée pour l'année 2024 en prévision des futures régularisations. Au vu de la consommation réelle constatée sur la période, un ajustement de cette provision sera réalisé sur 2025.

Assurances : 8,5 k€ d'assurance sur l'année 2024, en économie de 16 k€ par rapport au prévisionnel. Une augmentation des coûts d'assurance est attendue après la mise en service de la nouvelle chaufferie bois.

Frais de siège : Pour rappel, les frais de siège sont la répercussion des frais supportés par le groupe pour le compte de sa filiale.

Pour la période concernée, ils représentent 7% du chiffre d'affaires. Les frais de siège, en baisse de 175 k€ par rapport au prévisionnel, ont donc diminué proportionnellement à la baisse du chiffre d'affaires.

Dépenses GER : Le montant des travaux de renouvellement effectués durant la période est de 111 k€, soit un surcoût de 61 k€ par rapport au prévisionnel avec des dépenses significatives engagées pour la réparation de fuites réseau. Pas d'incident majeur sur la chaufferie n'a été constaté sur la période.

3. AUTRES PRODUITS ET CHARGES

AMORTISSEMENT ET SUBVENTIONS :

Pas d'amortissement à fin Décembre 2024 (-55 k€ prévus au CEP). Les amortissements vont démarrer au fur et à mesure de la mise en service des travaux de premier établissement, à partir de 2025.

FRAIS FINANCIERS :

Les frais financiers s'élèvent à 223 k€ pour l'année 2024. Ces frais financiers correspondent à des intérêts sur comptes courants liés aux dépenses de travaux de premier établissement, facturés par Dalkia fin 2023 pour un total de 5 969 784 € HT.

En effet, Montbéliard énergies (ME) ne bénéficie pas d'une totale autonomie pour couvrir ses besoins de trésorerie quotidienne. Sa société mère DALKIA joue ainsi le rôle de banque pour sa filiale ME afin de l'aider dans le pilotage de son besoin quotidien de cash. La trésorerie de ME est ainsi centralisée quotidiennement chez sa société mère DALKIA. Selon la situation, ME emprunte de l'argent à DALKIA ou en prête à cette dernière. Ces dépôts entre mère et filiale sont encadrés par une convention de trésorerie groupe DALKIA avec un taux de rémunération (taux ESTER), comme le pratiquerait un établissement bancaire externe. C'est la raison pour laquelle ME enregistre des produits et des charges financières en contrepartie de ces besoins.

PARTICIPATION DES SALARIÉS :

La nouvelle société n'ayant pas intégrée l'accord de participation du groupe Dalkia en 2024, elle bénéficie d'une exonération à titre exceptionnel à ce stade (contre 210 k€ attendu au prévisionnel).

IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS :

La société Montbéliard Energies est soumise à l'impôt sur les sociétés (IS), au taux normal de 25%. L'IS est calculé sur base du résultat avant impôts, auquel a été réintégré pour l'année 2024 le montant des ventes R2.4/R2.5 non retenu dans le résultat.

CONCLUSION

Le résultat net de la DSP est de -231 k€ sur l'année 2024 et se décompose comme suit (en écart de -863 k€ par rapport au prévisionnel) :

→ Un résultat R1 de **-78 k€**, en écart de **-355 k€** par rapport au prévisionnel, en raison notamment d'un écart de mixité lié au retard de redémarrage de l'UIOM ayant entraîné une substitution de la production de chaleur par le gaz. L'écart s'explique également par un effet prix lié à la baisse du prix du gaz par rapport au prévisionnel.

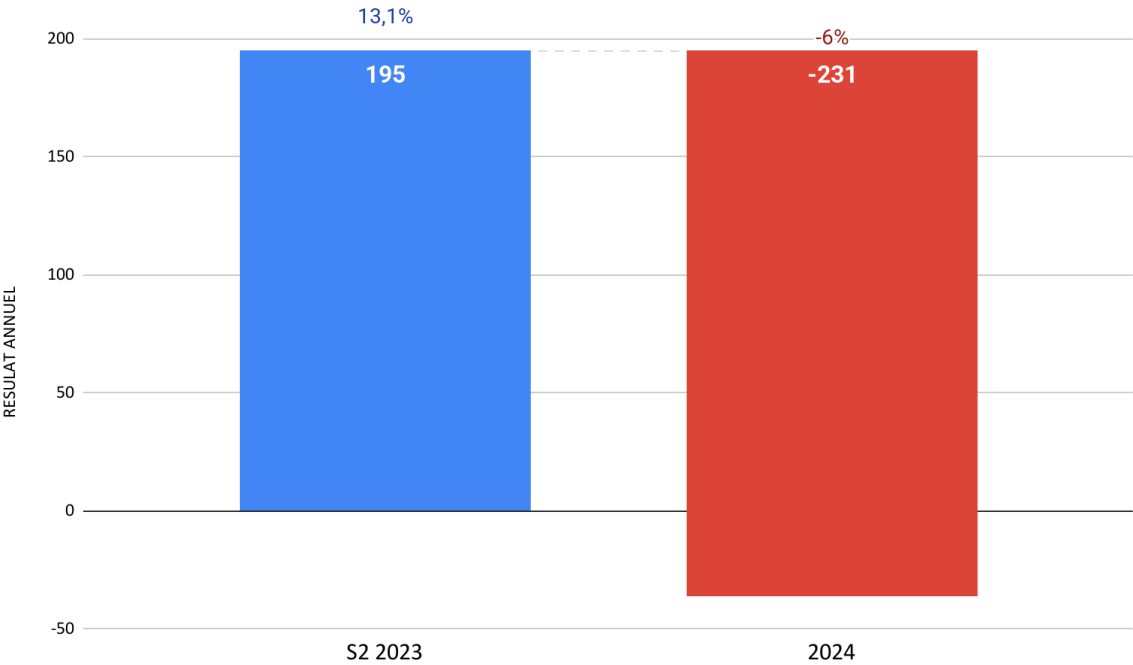
→ Un résultat R2 hors R2.4/R2.5 de **327 k€**, en écart de **+172 k€** par rapport au prévisionnel lié à l'augmentation des indices de ventes (+71 k€), au surcoût sur les dépenses P3 (-53 k€) et aux économies sur les frais de siège (+175 k€).

→ Un résultat R2.4/R2.5 de **-223 k€**, en écart de **-915 k€** par rapport au prévisionnel, lié au frais financiers (-223 k€) et au décalage sur les ventes des travaux de premier établissement (-692 k€), prévues au CEP dès le démarrage du contrat mais annulées dans le résultat d'exploitation en 2024.

→ L'impact de l'Impôt sur les Sociétés pour **-256 k€**, en économie de **+25 k€** par rapport au prévisionnel du fait de la diminution du résultat imposable.

→ L'impact de la participation des salariés à **0 k€**, non encore appliquée en 2024, soit une économie de **+211 k€** par rapport au prévisionnel.

RESULTATS ANNUELS NET APRÈS IMPÔT
en k€ H.T./année (avec % Résultats sur CA)



Commentaire : Le résultat cumulé de la DSP depuis le début du contrat en Août 2023 est déficitaire à hauteur de -36 k€, contre un bénéfice attendu de 883 k€ au CEP. Cet écart de -919 k€ s’explique notamment par le résultat R2.4/R2.5 (-222 k€ en cumul), en décalage avec le CEP (+1 003 k€) sur la méthode de prise en compte des ventes et des frais concernant les travaux de premier établissement, comme détaillé dans l’analyse financière. Le résultat est également impacté, négativement sur l’activité R1 par le retard de mise en service de l’UIOM et positivement par les économies sur les frais de gestion et sur les coûts de participation.

A sepia-toned photograph of an industrial facility, likely a power plant or refinery. The image shows a complex network of large, horizontal pipes running across the upper part of the frame. Below the pipes, there are multiple levels of walkways with metal railings. In the foreground, a large, dark, cylindrical piece of machinery with a handwheel is visible. The floor is concrete, and there are some white markings on it. The overall atmosphere is industrial and somewhat dimly lit, with light coming from overhead fixtures.

ACTUALITÉS ET POINTS DE COMMUNICATION

ACTUALITÉS

ESPACE CLIENT

Présentation générale

L'**Espace Clients** est une plateforme internet permettant d'accéder en temps réel aux informations relatives aux contrats.

La plateforme permet ainsi de retrouver, grâce à une interface fluide et dynamique, les éléments :

- ⇒ Administratifs (contrats, factures, documents)
- ⇒ Techniques (installations, interventions, travaux sur les réseaux de chaleur)
- ⇒ Énergétiques (consommations)

Pour toujours plus de réactivité et de proximité avec les occupants des bâtiments, l'**Espace Clients** permet également de fournir des informations aux bénéficiaires (occupants, résidents, ...) :

- ⇒ Actualités bâtiment ou réseau (travaux, allumage, campagne de remplacement etc...)
- ⇒ Informations marketing
- ⇒ Supports pédagogiques (éco-gestes)
- ⇒ Inscription en ligne aux futures actualités
- ⇒ Enquêtes satisfaction sur le service

L'application permet aussi d'enregistrer les Demandes d'intervention et de suivre les étapes de leur traitement :



[SITE WEB : DALKIA.FR](https://www.dalkia.fr)



Notre site internet a été conçu pour limiter les émissions de CO2, réduites de 64 % par rapport à notre précédent site.

- ★ Halte à la galerie énergivore : en limitant les images et les vidéos
- ★ Un temps de chargement record : en limitant le poids des pages
- ★ Un hébergement plus responsable : en utilisant un site hébergeur alimenté par une énergie 100 renouvelable

Nous nous engageons de façon durable vers la neutralité carbone !

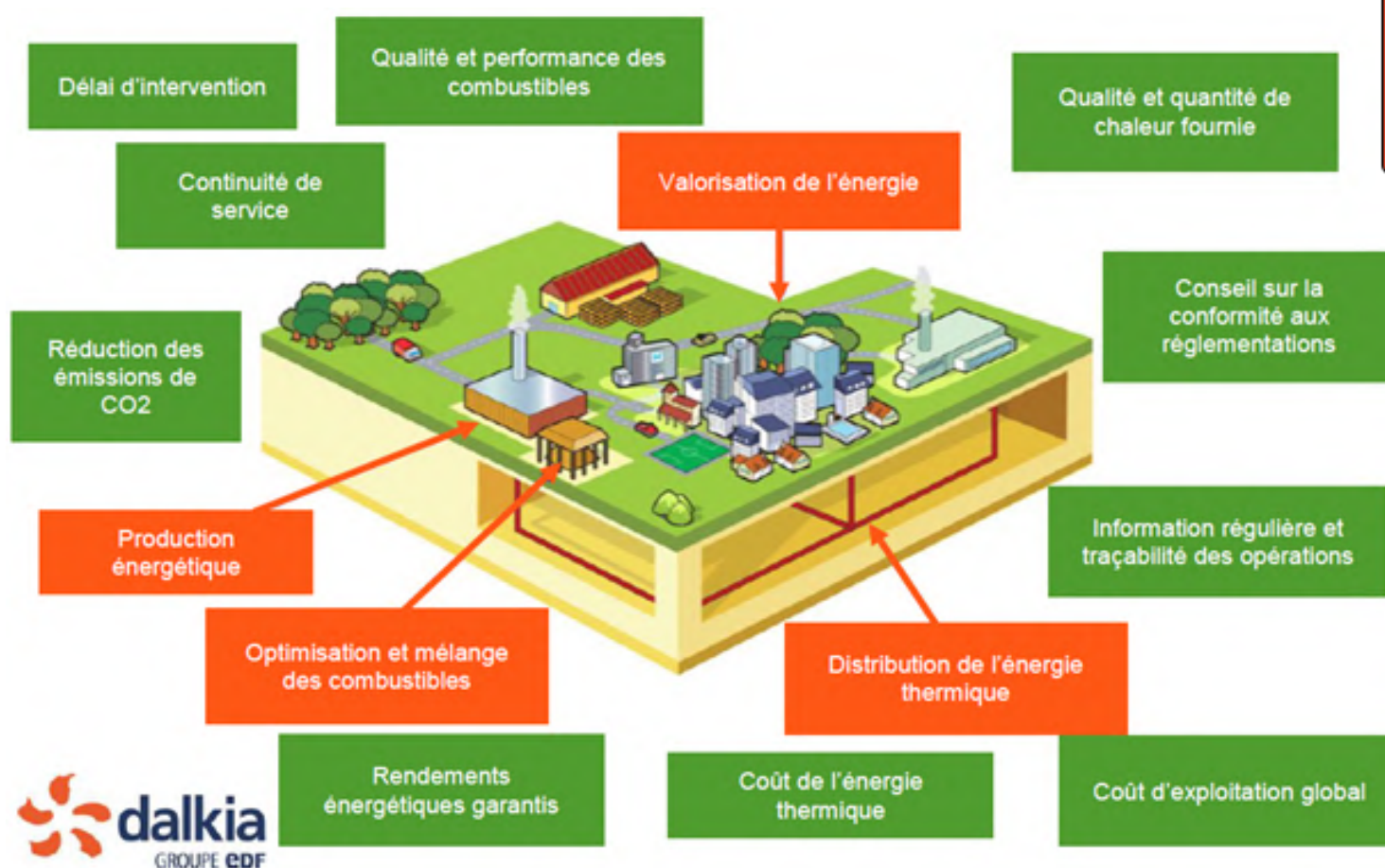


ANNEXES

L'ENTREPRISE DALKIA

PRÉSENTATION DE NOTRE MÉTIER

- Produire, transporter et distribuer la chaleur pour tout usage dans le périmètre concédé et sans interruption de fourniture
- Produire de l'électricité (panneaux photovoltaïques)
- Faire bénéficier à l'ensemble des abonnés du même niveau de confort
- Faire bénéficier à l'ensemble des abonnés d'un réseau de chauffage vertueux (avantages : énergies renouvelables, diminution de l'empreinte carbone, meilleure stabilité des prix et TVA réduite)



RÉSEAUX DE CHALEUR

Un réseau de chaleur se découpe en trois parties :

- Une centrale de production de chaleur (1)
- Un réseau primaire de transport du fluide caloporteur (2)
- Des sous-stations qui permettent de délivrer la chaleur aux clients (3)



Principe :

La chaudière est le système le plus simple de production de chaleur.

Le combustible et le comburant sont consommés dans une chambre de combustion. La chaleur produite permet le réchauffage d'un fluide caloporteur (eau) permettant d'apporter la chaleur aux points de livraison.

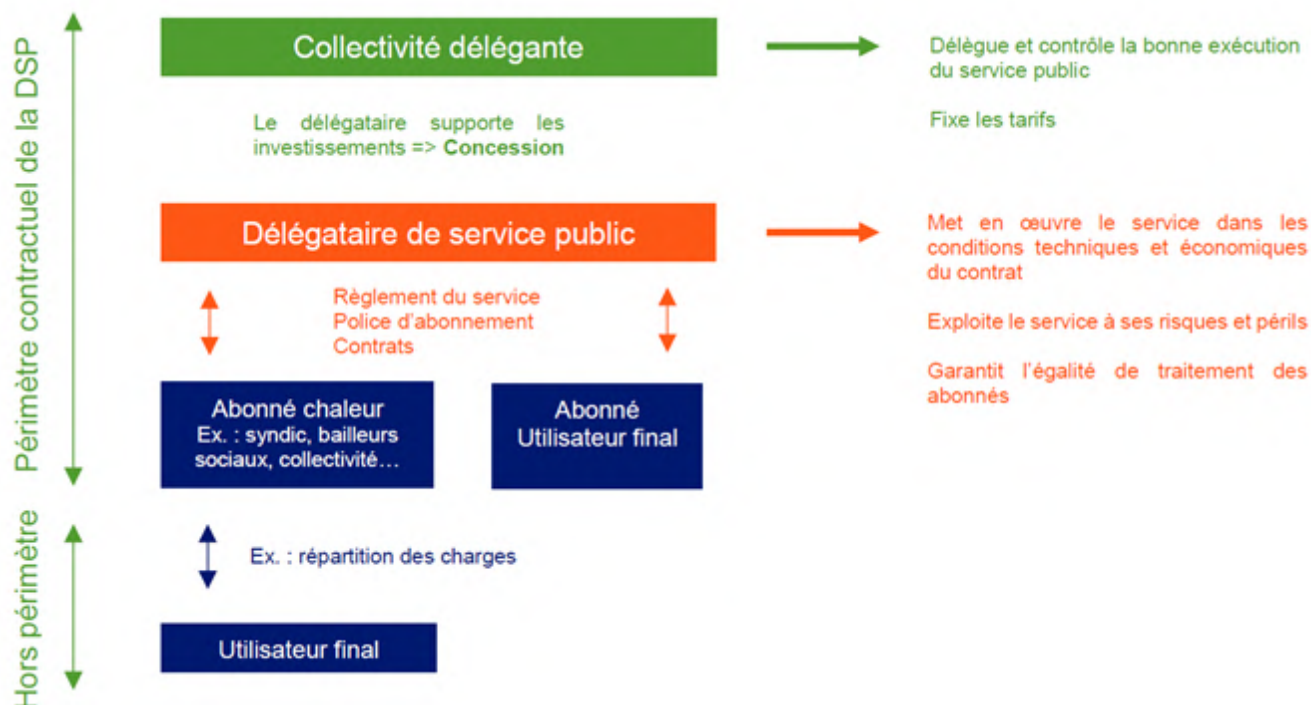
Avantages :

- Technologie performante
- Utilisation de combustibles variés à forte composante renouvelables et locales
- Rendement thermique élevé
- Maîtrise des rejets atmosphériques



FORME CONTRACTUELLE D'UNE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

Parties prenantes



Périmètre technique



PPR

Dénomination	TOTAL		ANNEE 1 2023		ANNEE 2 2024		ANNEE 3 2025	ANNEE 4 2026	ANNEE 5 2027	ANNEE 6 2028	ANNEE 7 2029	ANNEE 8 2030	ANNEE 9 2031	ANNEE 10 2032	ANNEE 11 2033	ANNEE 12 2034	ANNEE 13 2035
	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Prévu	Prévu	Prévu	Prévu	Prévu	Prévu	Prévu	Prévu	Prévu	Prévu
Renouvellement réseau	60 000 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	20 000 €	- €	- €
Réseaux MRE	0 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
	0 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
TOTAL RESEAU UIOM / PH	60 000 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	20 000 €	- €	- €
Chaudières	457 268 €	- €	7 402 €	- €	7 728 €	- €	316 742 €	2 068 €	2 395 €	2 721 €	3 048 €	3 374 €	3 701 €	4 027 €	4 354 €	4 681 €	5 007 €
brûleurs	131 174 €	3 679 €	1 189 €	- €	1 387 €	3 679 €	1 586 €	1 784 €	1 982 €	2 180 €	2 378 €	2 577 €	2 775 €	2 973 €	3 171 €	3 369 €	3 568 €
armoire électrique	2 132 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
poste gaz	1 253 €	- €	626 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
bacha	25 871 €	- €	1 446 €	- €	921 €	- €	971 €	8 184 €	- €	1 637 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
ventilateur de combustion	0 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
pompe de recyclage	31 255 €	- €	1 635 €	- €	1 690 €	- €	1 744 €	11 458 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
uto controle, sécurité, conformité	93 633 €	- €	18 295 €	- €	1 525 €	- €	3 217 €	6 381 €	1 582 €	1 754 €	13 539 €	731 €	903 €	1 075 €	1 246 €	1 418 €	1 590 €
traitement d'eau	17 795 €	- €	530 €	- €	549 €	- €	568 €	8 074 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
compresseur	77 837 €	- €	3 653 €	- €	3 749 €	- €	3 845 €	24 884 €	- €	- €	- €	- €	- €	577 €	673 €	769 €	865 €
poste Haute tension	106 210 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	519 €	546 €	574 €	601 €	628 €	655 €	683 €	710 €	737 €	765 €
poste basse tension	26 181 €	- €	9 821 €	- €	1 637 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	544 €	599 €	653 €
pompe réseau	47 617 €	14 715 €	1 637 €	- €	- €	14 715 €	- €	- €	- €	553 €	607 €	662 €	716 €	9 821 €	- €	- €	- €
fumisterie MRE	4 938 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	4 938 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
chaufferie autre MRE	164 711 €	9 445 €	9 518 €	- €	6 464 €	9 445 €	8 204 €	43 715 €	1 180 €	774 €	994 €	1 214 €	1 434 €	7 734 €	1 407 €	1 627 €	1 847 €
tuyauterie chaufferie	3 274 €	- €	1 637 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
TOTAL CENTRALE DE PRODUCTION	1 191 149 €	27 839 €	57 389 €	- €	25 651 €	27 839 €	336 877 €	107 067 €	12 623 €	10 192 €	21 167 €	9 186 €	10 184 €	26 889 €	12 105 €	13 200 €	14 295 €
Chaudières BOIS	1 424 250 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	63 300 €	63 300 €	63 300 €	63 300 €	63 300 €	63 300 €	63 300 €	63 300 €	63 300 €	63 300 €
Equipements divers chaufferie	230 435 €	1 359 €	- €	1 359 €	- €	- €	- €	- €	748 €	1 121 €	1 495 €	1 869 €	2 243 €	2 617 €	2 990 €	3 364 €	3 738 €
pompe réseau	4 910 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Pompes	4 910 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
traitement d'eau	4 644 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
armoire électrique	4 264 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Renouvellement réseau	60 000 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	20 000 €	- €	- €
Réseaux MRE	6 553 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
échangeurs sous station	372 254 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	1 410 €	2 819 €	4 229 €	5 639 €	7 049 €	8 458 €	9 868 €	11 278 €	12 687 €	14 097 €
TOTAL PROJETS ENR&R	2 112 221 €	1 359 €	0 €	1 359 €	- €	- €	0 €	64 710 €	66 867 €	68 650 €	70 434 €	72 218 €	74 001 €	75 785 €	97 568 €	79 351 €	81 135 €
Renouvellement réseau	60 000 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	20 000 €	- €	- €
Réseaux MRE	256 702 €	69 373 €	- €	23 125 €	- €	46 248 €	- €	20 000 €	- €	- €	- €	- €	40 000 €	- €	- €	- €	- €
échangeurs sous station	266 026 €	- €	4 246 €	- €	4 709 €	8 763 €	5 172 €	28 393 €	3 849 €	6 463 €	4 652 €	7 267 €	5 456 €	96 287 €	3 418 €	3 759 €	1 949 €
régulation sous station	423 157 €	- €	9 363 €	- €	14 295 €	259 €	12 775 €	53 673 €	8 198 €	6 819 €	7 639 €	8 458 €	9 278 €	131 432 €	4 637 €	5 316 €	3 937 €
production ecs	83 648 €	- €	5 456 €	- €	2 296 €	24 324 €	2 409 €	11 240 €	658 €	772 €	5 408 €	- €	- €	604 €	718 €	831 €	945 €
armoire électrique sous station	46 419 €	- €	2 842 €	- €	- €	- €	711 €	1 242 €	597 €	663 €	729 €	794 €	860 €	926 €	992 €	1 058 €	1 123 €
compteur sous station	115 037 €	- €	2 573 €	- €	1 190 €	3 313 €	1 360 €	1 531 €	1 701 €	4 868 €	1 931 €	2 102 €	2 272 €	63 697 €	1 554 €	1 554 €	563 €
pompes sous station	16 368 €	- €	3 274 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	1 637 €	1 637 €	1 637 €	- €	- €	- €	- €
calorifuge	71 190 €	- €	888 €	- €	964 €	- €	1 040 €	19 636 €	3 916 €	842 €	4 023 €	949 €	4 129 €	1 055 €	1 131 €	1 207 €	4 388 €
Poste Télésurveillance	15 622 €	- €	5 080 €	- €	- €	- €	- €	2 198 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
TOTAL RESEAUX & SOUS STATIONS	1 354 168 €	69 373 €	33 722 €	23 125 €	23 454 €	82 908 €	23 468 €	137 912 €	18 919 €	20 427 €	26 018 €	21 207 €	63 632 €	294 001 €	32 450 €	13 725 €	12 906 €
TOTAL	4 717 537 €	98 572 €	91 111 €	24 484 €	49 105 €	110 747 €	360 344 €	309 689 €	98 409 €	99 270 €	117 620 €	102 611 €	147 818 €	396 675 €	162 124 €	106 276 €	108 336 €

Dénomination	TOTAL		ANNEE 14 2036	ANNEE 15 2037	ANNEE 16 2038	ANNEE 17 2039	ANNEE 18 2040	ANNEE 19 2041	ANNEE 20 2042	ANNEE 21 2043	ANNEE 22 2044	ANNEE 23 2045	ANNEE 24 2046	ANNEE 25 2047	ANNEE 25 2048
	Prévu	Réalisé	Prévu	Prévu	Prévu	Prévu	Prévu	Prévu	Prévu	Prévu	Prévu	Prévu	Prévu	Prévu	Prévu
Renouvellement réseau	60 000 €	- €	- €	- €	20 000 €	- €	- €	- €	- €	20 000 €	- €	- €	- €	- €	- €
Réseaux MRE	0 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
	0 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
TOTAL RESEAU UIOM / PH	60 000 €	- €	- €	- €	20 000 €	- €	- €	- €	- €	20 000 €	- €	- €	- €	- €	- €
Chaudières	457 268 €	- €	5 334 €	5 660 €	5 987 €	6 313 €	6 640 €	6 966 €	7 293 €	7 620 €	7 946 €	8 273 €	8 599 €	8 926 €	4 463 €
brûleurs	131 174 €	3 679 €	3 766 €	81 512 €	- €	- €	595 €	793 €	991 €	1 189 €	1 387 €	1 586 €	1 784 €	1 982 €	991 €
armoire électrique	2 132 €	- €	- €	2 132 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
poste gaz	1 253 €	- €	- €	- €	626 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
bacher	25 871 €	- €	- €	533 €	1 119 €	595 €	644 €	8 184 €	- €	1 637 €	- €	- €	- €	- €	- €
ventilateur de combustion	0 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
pompe de recyclage	31 255 €	- €	545 €	600 €	654 €	709 €	763 €	11 458 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
auto controle, sécurité, conformité	93 633 €	- €	1 762 €	1 934 €	17 842 €	1 072 €	2 764 €	3 356 €	1 330 €	1 501 €	1 673 €	1 845 €	2 017 €	2 188 €	1 094 €
traitement d'eau	17 795 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	8 074 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
compresseur	77 837 €	- €	961 €	1 057 €	1 154 €	1 250 €	1 346 €	1 442 €	1 538 €	1 634 €	1 730 €	1 826 €	24 884 €	- €	- €
poste Haute tension	106 210 €	- €	792 €	99 000 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
poste basse tension	26 181 €	- €	708 €	763 €	9 821 €	1 637 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
pompe réseau	47 617 €	14 715 €	- €	- €	1 637 €	- €	- €	- €	- €	553 €	607 €	662 €	716 €	9 821 €	4 910 €
fumisterie MRE	4 938 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
chaufferie autre MRE	164 711 €	9 445 €	2 067 €	2 287 €	5 547 €	2 494 €	4 234 €	27 226 €	1 816 €	1 409 €	1 629 €	1 849 €	2 069 €	11 018 €	5 509 €
tuyauterie chaufferie	3 274 €	- €	- €	- €	1 637 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
TOTAL CENTRALE DE PRODUCTION	1 191 149 €	27 839 €	15 935 €	195 477 €	46 024 €	14 069 €	16 985 €	67 499 €	12 967 €	15 543 €	14 974 €	16 041 €	40 069 €	33 935 €	16 967 €
Chaudières BOIS	1 424 250 €	- €	63 300 €	63 300 €	63 300 €	63 300 €	63 300 €	63 300 €	63 300 €	63 300 €	63 300 €	63 300 €	63 300 €	63 300 €	31 650 €
Equipements divers chaufferie	230 435 €	1 359 €	4 112 €	4 486 €	4 860 €	5 233 €	8 380 €	5 768 €	6 142 €	6 515 €	6 889 €	148 975 €	1 842 €	3 793 €	1 896 €
pompe réseau	4 910 €	- €	- €	- €	- €	- €	4 910 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Pompes	4 910 €	- €	- €	- €	- €	- €	4 910 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
traitement d'eau	4 644 €	- €	- €	- €	- €	- €	4 644 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
armoire électrique	4 264 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	4 264 €	- €	- €	- €
Renouvellement réseau	60 000 €	- €	- €	- €	- €	20 000 €	- €	- €	- €	- €	20 000 €	- €	- €	- €	- €
Réseaux MRE	6 553 €	- €	- €	- €	- €	530 €	568 €	606 €	644 €	682 €	720 €	758 €	795 €	833 €	417 €
échangeurs sous station	372 254 €	- €	15 507 €	16 917 €	18 326 €	19 736 €	21 146 €	22 555 €	23 965 €	25 375 €	26 874 €	28 194 €	29 604 €	31 014 €	15 507 €
TOTAL PROJETS ENR&R	2 112 221 €	1 359 €	82 919 €	84 703 €	86 486 €	108 800 €	107 859 €	92 229 €	94 051 €	95 872 €	117 783 €	245 490 €	95 541 €	98 940 €	49 470 €
Renouvellement réseau	60 000 €	- €	- €	- €	20 000 €	- €	- €	- €	- €	20 000 €	- €	- €	- €	- €	- €
Réseaux MRE	256 702 €	69 373 €	40 000 €	510 €	535 €	559 €	583 €	40 608 €	632 €	656 €	681 €	705 €	40 729 €	754 €	377 €
échangeurs sous station	266 026 €	- €	2 411 €	2 874 €	3 337 €	3 800 €	4 263 €	28 393 €	3 849 €	6 463 €	4 652 €	7 267 €	5 456 €	5 919 €	2 959 €
régulation sous station	423 157 €	- €	4 757 €	5 576 €	6 396 €	11 328 €	9 808 €	53 673 €	8 198 €	6 819 €	7 639 €	8 458 €	9 278 €	10 097 €	5 049 €
production ecs	83 648 €	- €	1 059 €	1 172 €	4 326 €	1 166 €	1 280 €	11 240 €	658 €	772 €	5 408 €	- €	- €	604 €	302 €
armoire électrique sous station	46 419 €	- €	1 189 €	27 003 €	- €	- €	- €	- €	- €	2 842 €	- €	711 €	1 242 €	597 €	298 €
compteur sous station	115 037 €	- €	734 €	904 €	2 573 €	1 190 €	1 360 €	1 531 €	1 701 €	4 868 €	1 931 €	2 102 €	2 272 €	2 443 €	1 221 €
pompes sous station	16 368 €	- €	- €	- €	3 274 €	- €	- €	- €	- €	- €	1 637 €	1 637 €	1 637 €	- €	- €
calorifuge	71 190 €	- €	7 523 €	1 299 €	1 375 €	1 451 €	1 527 €	1 603 €	1 679 €	1 755 €	1 831 €	1 907 €	1 983 €	2 059 €	1 030 €
Poste Télésurveillance	15 622 €	- €	514 €	552 €	5 080 €	- €	- €	2 198 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
TOTAL RESEAUX & SOUS STATIONS	1 354 168 €	69 373 €	58 186 €	39 891 €	46 895 €	19 494 €	18 821 €	139 245 €	16 717 €	44 176 €	23 778 €	22 786 €	62 597 €	22 472 €	11 236 €
TOTAL	4 717 537 €	98 572 €	157 040 €	320 071 €	199 404 €	142 362 €	143 665 €	298 973 €	123 734 €	175 591 €	156 535 €	284 317 €	198 207 €	155 348 €	77 674 €

LIASSE FISCALE

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise : MONTBELIARD ENERGIES (ex DK 7)

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 0006 rue des Trezelots 54425 PULNOY

Durée de l'exercice précédent* 14

Numero SIRET* 9 0 7 9 8 4 4 7 0 0 0 2 5

Neant ☐

ACTIF IMMOBILISE*

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Capital souscrit non appelé (I) AA

Frais d'établissement* AB

Frais de développement* CX

Concessions, brevets et droits similaires AF

Fonds commercial (I) AH

Autres immobilisations incorporelles AJ

Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL

Terrains AN

Constructions AP

Installations techniques, matériel et outillage industriels AR

Autres immobilisations corporelles AT

Immobilisations en cours AV

Avances et acomptes AX

Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS

Autres participations CU

Créances rattachées à des participations BB

Autres titres immobilisés BD

Prêts BF

Autres immobilisations financières* BH

TOTAL (II) BJ

ACTIF CIRCULANT

STOCKS*

Matières premières, approvisionnements BL

En cours de production de biens BN

En cours de production de services BP

Produits intermédiaires et finis BR

Marchandises BT

Avances et acomptes versés sur commandes BV

Créances

Clients et comptes rattachés (3)* BX

Autres créances (3) BZ

Capital souscrit et appelé, non versé CB

DIVERS

Valeurs mobilières de placement (dont actions propres) CD

Disponibilités CF

Charges constatées d'avance (3)* CH

TOTAL (III) CJ

Comptes de régularisation

Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW

Primes de remboursement des obligations (V) CM

Ecart de conversion actif* (VI) CN

TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO

Revenir : (1) Dont droit au bail :

(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes CP

(3) Part à plus d'un an CR

Cause de réserve de propriété : Immobilisations :

Stocks :

Créances :

Exercice N clos le, 31/12/2024

Brut 1

Amortissements, provisions 2

Net 3

5 969 784

5 969 784

1 178 762

319 090

2

1 497 854

7 467 638

7 467 638

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegat Group

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Annexes

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		MONTBELIARD ENERGIES (ex DK 7)		Néant ☐		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 37 000 ..)			DA	37 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	3 700	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	-231 007	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	-190 307	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	17 349	
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR	17 349	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	0	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	5 197 313	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	18 357	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	1 034 726	
	Dettes fiscales et sociales			DY	232 599	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	106 434	
Compte régular.	Produits constatés d'avance (4)			EB	1 051 167	
TOTAL (IV)			EC	7 640 597		
Ecart de conversion passif*			(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	7 467 638		
RENVIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	{	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	6 571 072
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	0	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Cegid Group

Désignation de l'entreprise : MONTBELIARD ENERGIES (ex DK 7)		Exercice N				Neant ☐ *
		France		Exportations et livraisons intracomunitaires	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB	FC	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE	FF	
		FG	4 026 556	FH	FI	4 026 556
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	4 026 556	FK	FL	4 026 556
	Production stockée*				FM	
	Production immobilisée*				FN	
	Subventions d'exploitation				FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	
	Autres produits (1) (11)				FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	4 026 556
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	
	Variation de stock (marchandises)*				FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	2 861 968
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	828 710
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	17 511
	Salaires et traitements*				FY	
	Charges sociales (10)				FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements (14) - dotations aux provisions*			GA	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GB	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GC	
					GD	17 349
	Autres charges (12)				GE	52 820
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	3 778 358
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	248 197
opérateur en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				GH	(III)
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				GI	(IV)
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	368
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	
	Différences positives de change				GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
Total des produits financiers (V)					GP	368
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	223 438
	Différences négatives de change				GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
Total des charges financières (VI)					GU	223 438
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	-223 071
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	25 127

(001NVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2025

Désignation de l'entreprise		MONTBELIARD ENERGIES (ex DK 7)		Néant ☐ *	
				Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	11	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	11	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	154	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	154	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				II	-143
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				IJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)				IK	255 991
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				IL	4 026 935
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				IM	4 257 942
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				IN	-231 007
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	
		- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	368
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	223 438
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		IX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	facultatives A6	obligatoires A9	
			Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	
	(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)		HS	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
	Régularisations diverses			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
				154	11
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Ce gel Group

Annexes

SYNTHÈSES DES VENTES

PERIODE	MWH CHAUFFAGE	R1C HT	TOTAL R1	TOTAL R2	TOTAL R1 +R2
janv-24	8 880,588	525 763,95	525 763,95	175 075,72	700 839,67
févr-24	5 912,651	324 016,05	324 016,05	174 079,78	498 095,83
mars-24	5 019,536	261 324,66	261 324,66	172 231,83	433 556,49
avr-24	4 520,708	243 730,42	243 730,42	169 762,73	413 493,15
mai-24	3 010,367	162 453,65	162 453,65	166 848,41	329 302,06
juin-24	1 320,446	74 178,96	74 178,96	160 529,84	234 708,80
TOTAL S1/2024	28 664,296	1 591 467,69	1 591 467,69	1 018 528,31	2 609 996,00
juil-24	842,030	49 607,86	49 607,86	159 485,49	209 093,35
août-24	695,312	41 888,37	41 888,37	159 485,49	201 373,86
sept-24	810,919	52 346,83	52 346,83	162 604,94	214 951,77
oct-24	2 858,492	180 170,45	180 170,45	159 085,30	339 255,75
nov-24	4 574,482	301 273,13	301 273,13	164 913,07	466 186,20
déc-24	6 612,310	457 054,85	457 054,85	165 601,69	622 656,54
TOTAL S2/2024	16 393,545	1 082 341,49	1 082 341,49	971 175,98	2 053 517,47
TOTAL EXERCICE 2024	45 057,841	2 673 809,18	2 673 809,18	1 989 704,29	4 663 513,47

RÉVISION DE PRIX

REVISION R2													
	INDICES DE BASE	janv24	févr-24	mars-24	avr-24	mai-24	juin-24	juil-24	août-24	sept24	oct-24	nov-24	déc-24
EMT (BASE 100 2015)	167,40	322,60	309,50										
EMT (BASE 100 2021) / 1,2426	134,70			228,60	203,60	175,10	107,90	99,20	99,20	123,70	127,20	150,30	150,30
ICHTIME	129,20	136,80	136,80	137,60	137,60	137,60	136,90	138,90	138,90	140,30	140,30	140,30	141,40
FSD2	167,50	173,40	174,30	171,60	171,50	170,20	166,10	164,70	164,70	165,90	166,90	166,10	169,80
BT40	118,20	126,60	126,40	126,60	127,20	127,10	126,90	127,40	127,40	127,40	128,00	128,00	126,40
FORMULE DE REVISION R21													
EMT/EMT'													
Coefficient de révision		1,927	1,849	1,697	1,512	1,300	0,901	0,736	0,736	0,916	0,944	1,116	1,116
PRIX R21	4,195	8,084	7,757	7,119	6,343	5,454	3,360	3,088	3,088	3,851	3,960	4,682	4,682
FORMULE DE REVISION R22													
0,15+0,70*ICHTIME/ICHTIME'+0,1*FSD2/FSD2'													
Coefficient de révision		1,046	1,047	1,048	1,049	1,048	1,053	1,050	1,050	1,059	1,060	1,059	1,068
PRIX R22	21,254	22,232	22,253	22,295	22,295	22,274	22,380	22,317	22,317	22,508	22,529	22,508	22,699
FORMULE DE REVISION R23													
0,15+0,40*ICHTIME/ICHTIME'+0,45*BT40/BT40'													
Coefficient de révision		1,056	1,055	1,059	1,060	1,060	1,063	1,065	1,065	1,069	1,072	1,072	1,077
PRIX R23	4,819	5,089	5,084	5,103	5,108	5,108	5,123	5,132	5,132	5,152	5,166	5,166	5,190
FORMULE DE REVISION R24													
NON INDEXEE													
PRIX R24	35,29	35,294	35,294	35,294	35,294	35,294	35,294	35,294	35,294	35,294	35,294	35,294	35,294
FORMULE DE REVISION R25													
NON INDEXEE													
PRIX R25	-16,03	- 16,032	- 16,032	- 16,032	- 16,032	- 16,032	- 16,032	- 16,032	- 16,032	- 16,032	- 16,032	- 16,032	- 16,032
PRIX GLOBAL R2= R21+R22+R23+R24													
PRIX R2	49,530	54,667	54,356	53,779	53,008	52,098	50,125	49,799	49,799	50,773	50,917	51,618	51,833

REVISION R1														
FORMULE DE REVISION		UIOM	UIOM	UIOMo										
UIOM		Prix de base	janv.-24	févr.-24	mars-24	avr.-24	mai-24	juin-24	juil.-24	août-24	sept.-24	oct.-24	nov-24	déc.-24
PRIX R1UIOMachat (facture Vallée)		35,000	35,091	35,230	34,952	35,036	32,199	32,144	31,838	36,855	36,995	37,065	37,030	37,415
COEFFICIENT DE REVISION			1,003	1,007	0,999	1,001	0,920	0,918	0,910	1,053	1,057	1,050	1,058	1,090
PRIX UIOM CHAUFFAGE		42,490	42,617	42,787	42,448	42,532	39,091	39,006	38,666	44,742	44,912	44,997	44,954	45,422
$0,1014 \times (0,5788 \times TCS + 4 \times TOR + TCL + (0,0969 \times \frac{ABT}{ABT0} + 0,3151 \times \frac{TST4}{TST40}) \times (1 + \frac{TAUXCTAD}{TAUXCTAD0} + \frac{TAUXCTAT}{TAUXCTAT0} \times \frac{COEFCTAT}{COEFCTAT0}) + 0,0102 \times (\frac{LOGGRDF421 + LOGGRDF431 + LOGGRDF522}{LOGGRDF520}) + 0,8986 \times (0,0465 + 0,8554 \times \frac{PEG}{PEG0} + 0,009 \times \frac{TVD}{TVD0} + 0,0891 \times \frac{TICGN}{TICGN0}))$														
PHASE 1-2		0,1014	janv-24	févr-24	mars-24	avr-24	mai-24	juin-24	juil-24	août-24	sept-24	oct-24	nov-24	déc-24
TCS		0,5788	93,25	95,200	95,200	95,200	124,420	124,420	124,420	124,420	124,420	124,420	124,420	124,420
NTR			4	4,000	4,000	4,000	4,000	4,000	4,000	4,000	4,000	4,000	4,000	4,000
TOR			82,62	84,290	84,290	84,290	96,380	96,380	96,380	96,380	96,380	96,380	96,380	96,380
TCL			48,54	49,520	49,520	49,520	56,620	56,620	56,620	56,620	56,620	56,620	56,620	56,620
Abt T4		0,0969	15678,48	16 069,580	16 069,580	16 069,580	16 069,580	16 069,580	20 469,600	20 469,600	20 469,600	20 469,600	20 469,600	20 469,600
TST4		0,3151	206,16	213,000	213,000	213,000	213,000	213,000	271,560	271,560	271,560	271,560	271,560	271,560
TAUXCTAD			0,208	0,208	0,208	0,208	0,208	0,208	0,208	0,208	0,208	0,208	0,208	0,208
TAUXCTAT			0,0471	0,0471	0,0471	0,0471	0,0471	0,0471	0,0471	0,0471	0,0471	0,0471	0,0471	0,0471
COEFCTAT			0,8351	0,835	0,835	0,835	0,835	0,835	0,835	0,836	0,836	0,836	0,836	0,836
LOCATION COMPTEUR 421		0,0102	2075,84	703,920	703,920	703,920	703,920	703,920	737,760	737,760	737,760	737,760	737,760	737,760
LOCATION COMPTEUR 431				151,800	151,800	151,800	151,800	151,800	151,800	151,800	151,800	151,800	151,800	151,800
LOCATION COMPTEUR 522				1 366,680	1 366,680	1 366,680	1 366,680	1 366,680	1 432,320	1 432,320	1 432,320	1 432,320	1 432,320	1 432,320
		0,8986												
		0,0465												
PEG		0,8554	80,78	34,317	28,341	24,900	26,437	28,630	31,632	34,305	32,340	37,943	35,884	39,821
TVD		0,009	0,85	0,870	0,870	0,870	0,870	0,870	1,110	1,110	1,110	1,110	1,110	1,110
TICGN		0,0891	0,841	1,637	1,637	1,637	1,637	1,637	1,637	1,637	1,637	1,637	1,637	1,637
COEFFICIENT DE REVISION				0,930	0,580	0,547	0,572	0,593	0,621	0,601	0,542	0,595	0,678	0,752
PRIX GAZ CHAUFFAGE			153,910	97,952	89,200	84,160	88,031	91,243	95,639	101,730	98,810	107,121	104,043	109,808
FORMULE DE REVISION		COGE	$4,0118 \times (0,0162 + 0,206 \times ((0,1374 \times \frac{TCS}{TCS0} + 0,3861 \times \frac{TOR}{TOR0} + 0,0622 \times \frac{TCL}{TCL0}) \times (1 + \frac{TAUXCTAD}{TAUXCTAD0} + \frac{TAUXCTAT}{TAUXCTAT0} \times \frac{COEFCTAT}{COEFCTAT0}) + (0,0778 \times \frac{ABT}{ABT0} + 0,3365 \times \frac{TST4}{TST40}) \times (1 + \frac{TAUXCTAD}{TAUXCTAD0} + \frac{TAUXCTAT}{TAUXCTAT0} \times \frac{COEFCTAT}{COEFCTAT0})) + 0,8697 \times \frac{PEG}{PEG0} + 0,0322 \times \frac{TVD}{TVD0} + 0,1789 \times \frac{TICGN}{TICGN0}) - 3,0118 \times \frac{L}{L0}$											
GAZ COGENERATION		Indice de base	janv.-24	févr.-24	mars-24	avr.-24	mai-24	juin-24	juil.-24	août-24	sept.-24	oct.-24	nov-24	déc.-24
TCS			93,75	95,200	95,200	95,200	124,420	124,420	124,420	124,420	124,420	124,420	124,420	124,420
TOR			67,61	84,290	84,290	84,290	96,380	96,380	96,380	96,380	96,380	96,380	96,380	96,380
TCL			35,61	49,520	49,520	49,520	56,620	56,620	56,620	56,620	56,620	56,620	56,620	56,620
Taux CTA Transport			0,0471	0,0471	0,0471	0,0471	0,0471	0,0471	0,0471	0,0471	0,0471	0,0471	0,0471	0,0471
Abt T4		15295,56	16 069,580	16 069,580	16 069,580	16 069,580	16 069,580	16 069,580	20 469,600	20 469,600	20 469,600	20 469,600	20 469,600	20 469,600
TST4		199,08	213,000	213,000	213,000	213,000	213,000	213,000	271,560	271,560	271,560	271,560	271,560	271,560
Taux CTA distrib			0,2080	0,208	0,208	0,208	0,208	0,208	0,208	0,208	0,208	0,208	0,208	0,208
PEG		13,98	34,317	26,341	24,900	26,437	28,630	31,632	34,305	32,340	37,943	35,884	39,821	43,881
TVD		0,79	0,870	0,870	0,870	0,870	0,870	0,870	1,110	1,110	1,110	1,110	1,110	1,110
TICGN		0,434	1,637	1,637	1,637	1,637	1,637	1,637	1,637	1,637	1,637	1,637	1,637	1,637
COEFFICIENT L			1	1,146650	1,146650	1,146650	1,146650	1,146650	1,146650	1,146650	1,146650	1,146650	1,162450	1,162450
COEFFICIENT DE REVISION				5,285	5,098	4,445	4,790	5,157	5,548	5,224	5,903	5,819	5,482	7,078
PRIX CHALEUR COGENERATION			8,120	48,598	40,665	36,093	38,968	41,875	45,862	50,539	47,932	55,370	52,634	57,473
MIXITE R1		coefficient	Prix de base	janv.-24	févr.-24	mars-24	avr.-24	mai-24	juin-24	juil.-24	août-24	sept.-24	oct.-24	nov-24
UIOM		% mixité	46,3	42,490	42,617	42,787	42,448	42,532	39,091	39,006	38,666	44,742	44,912	44,997
GAZ			27,1	153,910	97,952	89,200	84,160	88,031	91,243	95,639	101,730	98,810	107,121	104,043
COGENERATION			26,6	8,120	48,598	40,665	36,093	38,968	41,875	45,862	50,539	47,932	55,370	52,634
PRIX MIXTE R1			100,0	63,542	59,204	54,800	52,062	53,914	53,965	56,177	58,915	60,244	64,562	63,030
					</									

LISTE DES ABONNÉS

SOUS STATIONS	Puissance Souscrit	SOUS STATIONS	Puissance Souscrit
MONTBELIARD (25) - PH - SST 59 - NUMERICA BUREAUX	186,000	MONTBELIARD (25) - PH - SST 09 - 12 LOGTS	99,000
MONTBELIARD (25) - PH - SST 58 - POLE UNIVERSITAIRE - CDM (NUMERICA)	480,000	MONTBELIARD (25) - PH - SST 22 - BAT 31C1 CAGES BC + A	350,000
MONTBELIARD (25) - PH - SST 56 - KORIAN - EHPAD LE DOUBS RIVAGE	330,000	MONTBELIARD (25) - PH - SST 22 - BAT 28C1 CAGES A + B	128,000
MONTBELIARD (25) - PH - SST 54 - POLE UNIVERSITAIRE	1 443,000	MONTBELIARD (25) - PH - SST 22 - BAT 34C1 CAGE A	81,000
MONTBELIARD (25) - PH - SST 52 - CCAS	92,000	MONTBELIARD (25) - PH - SST 17 - BAT 9C5 (MWVH + ECS m3 x 0,09)	141,000
MONTBELIARD (25) - PH - SST 51 - ECOLE BOULLOCHÉ	106,000	MONTBELIARD (25) - PH - SST 17 - BAT 6C5 (MWVH + ECS m3 x 0,09)	390,000
MONTBELIARD (25) - PH - SST 37 - IMMEUBLE DE BUREAUX	204,000	MONTBELIARD (25) - PH - SST 17 - BAT 7C5 (MWVH + ECS m3 x 0,09)	142,000
MONTBELIARD (25) - PH - SST 36 - TGI	389,000	MONTBELIARD (25) - PH - SST 17 - BAT 8C5 (MWVH + ECS m3 x 0,09)	151,000
MONTBELIARD (25) - PH - SST 11 - GS DU COTEAU JOUVENT	375,000	MONTBELIARD (25) - PH - SST 73 - FONDATION PLURIEL - ESPACE FORMATION PROF	365,000
MONTBELIARD (25) - PH - SST 35 - FONDATION PLURIEL - GYMNASÉ	66,000	MONTBELIARD (25) - PH - SST 71 - FONDATION PLURIEL - CREAPM LULLI	274,000
MONTBELIARD (25) - PH - SST 28 BIS - RESTAURATION DOMON	50,000	MONTBELIARD (25) - PH - SST 72 - FONDATION PLURIEL - MAS BROSSOLLETTE	280,000
MONTBELIARD (25) - PH - SST 27 - LE JULES VERNE	473,000	MONTBELIARD (25) - PH - SST 28 - BATS 41C1-42C1	412,000
MONTBELIARD (25) - PH - SST 26 - GYMNASÉ LOU BLAZER	298,000	MONTBELIARD (25) - PH - SST 20 - BATS 24C1-25C1-26C1-27C1	1 240,000
MONTBELIARD (25) - PH - SST 19 - GS DU PETIT CHENOIS	316,000	MONTBELIARD (25) - PH - SST 12 - BATS 4C6-5C6-8C6	1 189,000
MONTBELIARD (25) - PH - SST 25 - CENTRE DES IMPOTS	350,000	MONTBELIARD (25) - PH - SST 10 - BATS 1C6-3C6-6C6	649,000
MONTBELIARD (25) - PH - SST 24 - UIOSS - CPAM	947,000	MONTBELIARD (25) - PH - SST 09 - BATS 1C4-2C4-3C4	1 120,000
MONTBELIARD (25) - PH - SST 23 - CMPP	43,000	MONTBELIARD (25) - PH - SST 20BIS - BATS 20C1-20C2-20C3	599,000
MONTBELIARD (25) - PH - SST 18 - COLLEGE LOU BLAZER	248,000	MONTBELIARD (25) - PH - SST 05 - BAT 32ILN	315,000
MONTBELIARD (25) - PH - SST 15 - CAISSE D'ÉPARGNE	280,000	MONTBELIARD (25) - PH - SST 01 - BATS 11M1-12M1-12M2	714,000
MONTBELIARD (25) - PH - SST 15 - CENTRE COMMERCIAL COTEAU JOUVENT	290,000	MONTBELIARD (25) - PH - SST 04BIS - ENSEMBLE 1 2 3	183,000
MONTBELIARD (25) - PH - SST 60 - IUT GACO	120,000	MONTBELIARD (25) - PH - SST 35 - BAT 5M3	220,000
MONTBELIARD (25) - PH - SST 62 - PISCINES	787,000	MONTBELIARD (25) - PH - SST 31 - BAT 5C3	610,000
MONTBELIARD (25) - PH - SST 64 - EHPAD PIERRE HAUGER	327,000	MONTBELIARD (25) - PH - SST 55 - BATS C-D-E-E1	270,000
MONTBELIARD (25) - PH - SST 65 - UTBM EDIM	520,000	MONTBELIARD (25) - PH - SST 31 - BAT 6C3 7C3	330,000
MONTBELIARD (25) - PH - SST 66 67 68 - LYCEE GERMAINE TILLION	4 507,000	MONTBELIARD (25) - PH - SST 30 - BAT 1C3	263,000
MONTBELIARD (25) - PH - SST 70 - IFMS	270,000	MONTBELIARD (25) - PH - SST 32 - BAT 1M5 LES CAMPENOTTES	280,000
MONTBELIARD (25) - PH - SST 69 - IDEHA	743,000	MONTBELIARD (25) - PH - SST 23 - BAT 31C1	200,000
MONTBELIARD (25) - PH - SST 04 - BAT 36C1	247,000	MONTBELIARD (25) - PH - SST 39 - BAT 4M2	262,000
MONTBELIARD (25) - PH - SST 05 - BAT 18C1	160,000	MONTBELIARD (25) - PH - SST 41 - 4 AVENUE DU 8 MAI	203,000
MONTBELIARD (25) - PH - SST 04 - BAT 35C1	390,000	MONTBELIARD (25) - PH - SST 40 - BATS A-B-C-D-E	543,000
MONTBELIARD (25) - PH - SST 06 - BAT 30C1	171,000	MONTBELIARD (25) - PH - SST 35 - BATS 1M3-2M3-3M3-4M3	906,000
MONTBELIARD (25) - PH - SST 06 - BAT 6M1	222,000	MONTBELIARD (25) - PH - SST 34 - BATS 1M2-2M2-3M2	630,000
MONTBELIARD (25) - PH - SST 29 - BAT 45C1 LES ANEMONES	240,000	MONTBELIARD (25) - PH - SST 30 - BAT 8C3	145,000
MONTBELIARD (25) - PH - SST 30 - BAT 2C3	263,000	MONTBELIARD (25) - PH - SST 07 - BAT 7M1	155,000
MONTBELIARD (25) - PH - SST 30 - BAT 4C3	263,000	MONTBELIARD (25) - PH - SST 07 - BAT 5M1	585,000
MONTBELIARD (25) - PH - SST 22 - BAT 29C1 CAGES A A F	600,000	MONTBELIARD (25) - PH - SST 17 - BAT 5C5 (MWVH + ECS m3 x 0,09)	654,000
MONTBELIARD (25) - PH - SST 06 - BAT 2M1	154,000	MONTBELIARD (25) - PH - SST 06 - BAT 22C1 - 29	278,000
MONTBELIARD (25) - PH - SST 08 - BATS 1-3-4-6C1	827,000	MONTBELIARD (25) - PH - SST 32 - BAT 3C3	140,000
MONTBELIARD (25) - PH - SST 43 - BATS A-B-B1	290,000	MONTBELIARD (25) - PH - SST 23 - BAT 32C1	185,000
MONTBELIARD (25) - PH - SST 03 - BATS 20-21M1 - 37C1	825,000	MONTBELIARD (25) - PH - SST 61 - INSTITUT DES METIERS	77,000
MONTBELIARD (25) - PH - SST 09 - BAT 3C5	173,000	MONTBELIARD (25) - PH - SST 57 - MAISON DE L'ÉTUDIANT	193,000
MONTBELIARD (25) - PH - SST 02 - BAT 16/17/18/19/M1	977,000	MONTBELIARD (25) - PH - SST 58 - POLE UNIVERSITAIRE CDDP	24,000
MONTBELIARD (25) - PH - SST 06 - BAT 11C1	171,000	MONTBELIARD (25) - PH - SST 58 - IUT SRC	187,000
MONTBELIARD (25) - PH - SST 07 - BAT 4M1	387,000	MONTBELIARD (25) - PH - SST 29 - BATS 43C1-44C1-46C1	500,000
MONTBELIARD (25) - PH - SST 06 - BAT 3M1	171,000	MONTBELIARD (25) - PH - SST 09 - MME MARCHIK (EX DIRECTION DES DOUANES)	8,000
MONTBELIARD (25) - PH - SST 05 - BAT 1M1	160,000	MONTBELIARD (25) - PH - SST 57 - MAISON ÉTUDIANT CROUS	385,000
MONTBELIARD (25) - PH - SST 05 - BAT 14C1	160,000	MONTBELIARD (25) - PH - SST 63 - LOGEMENTS CROUS	130,000
MONTBELIARD (25) - PH - SST 10 - BAT 2C6	155,000	TOTAL	38 431,00

DÉTAIL DES REDEVANCES

	Année 2024
Redevance D'occupation du domaine public	22 820
2€ le mètre linéaire	
Calcul 11410*2*5/12	
Redevance de mise à disposition	15 000
15000€ / an	
Calcul 15000*5/12	
Redevance Frais de gestion et de contrôle	15 000
15000€ / an	
Calcul 15000*5/12	
TOTAL DES REDEVANCES	52 820

Chaufferie de la Petite Hollande
RCU de Montbéliard
Urgence : 0 800 80 93 00



web